

Bulletin municipal

Le Franvernois

2021



Édito.....	1
À vous de jouer.....	2
Budget primitif 2021.....	4
Réunions du conseil municipal.....	5
Bâtiments - Travaux.....	7
Voirie - Sécurité.....	8
Le fleurissement de notre village.....	9
Environnement.....	10
Urbanisme.....	11
Scolaire - Périscolaire.....	12
Conseil Municipal Enfants.....	16
Personnel communal.....	18
Culture et patrimoine.....	19
Vie associative	
Bibliothèque de Frans.....	21
Le Chant du Marmont.....	22
Le Chœur mixte de Frans.....	23
Cyclotourisme.....	24
Motockub MC Kraknos.....	24
Etnydance.....	25
Comité Franvernois.....	25
Association du Yoga de Frans.....	26
Jassans Frans Football.....	27
La Gaule en Vernes.....	28
Rétrospective sur l'antenne des secouristes.....	29
La Gymnastique de Frans.....	30
Le Sou des Écoles.....	31
La vie des classes.....	32
Liste des associations et amicales de Frans.....	37
L'agenda 2022.....	38
Commission événementiel.....	39
CCAS.....	40
Paroisse de Frans.....	40
Don du sang.....	40
Infos pratiques.....	41



Le Conseil Municipal remercie l'ensemble des annonceurs qui ont participé à ce bulletin.



L'application mobile arrive !
 >> Rendez-vous page 48 pour en savoir +

MOT DU
MAIRE ////

Édito

**Franvernoises, Franvernois,**

Le Franvernois 2021 est arrivé !!! Elaboré par la commission communication avec la participation des élus et du monde associatif, il relate les événements majeurs qu'ils soient municipaux ou associatifs. Je vous en souhaite une bonne lecture et j'en profite également pour remercier les annonceurs qui contribuent à la réussite de cette parution.

L'année 2021 laisse derrière nous le souvenir de mois de crise sans précédent. Au cours de ces derniers mois la vie de notre village a repris peu à peu son cours normal. La couverture de ce bulletin nous le montre, le weekend festif des conscrits de la classe en 1 a pu se dérouler, le repas des aînés, moment convivial où chacun a plaisir à se retrouver, a eu lieu fin octobre et nous avons retrouvé les traditionnelles manifestations sous notre halle. Quel bonheur de connaître à nouveau la joie de vivre ces moments conviviaux qui nous ont manqués et qui caractérisent notre village. La nouvelle vague épidémiologique qui s'amorce risque de nouveau de remettre en cause certains événements, nous allons de nouveau devoir nous adapter comme nous l'avons fait à chaque fois.

Après un début de mandat consacré aux études et à l'élaboration des dossiers, les projets deviennent réalité : les toilettes publiques financés à 50 % par la Région AURA sont en service depuis octobre. Le rez de chaussée de la mairie a été restauré au cours de l'année pour un meilleur confort de nos agents et un meilleur accueil du public. La construction du centre de loisirs a débuté pour un coût total HT et hors maîtrise d'œuvre de 530 000 euros. Des aides très conséquentes de la Région et du Département nous ont déjà été octroyées, le montant des aides de l'État et de la CAF devraient être connus très prochainement. Depuis la rentrée, les enseignants et les enfants peuvent bénéficier d'un nouvel équipement informatique à l'école, et la mairie gère désormais le restaurant scolaire... Vous trouverez tous ces points en détail dans ce bulletin.

Je tiens à remercier les 11 membres du Conseil Municipal des Enfants pour leur assiduité aux réunions, leur implication, notamment dans les journées européennes du patrimoine, et leur participation au repas des aînés ainsi qu'à la matinée nettoyage du village.

Ils fourmillent d'idées et plusieurs projets concrets sont à l'étude que ce soit dans le domaine du sport, de l'environnement ou du social.

En 2022, des travaux de sécurisation de voirie verront le jour au chemin des Bruyères, les élus travaillent également avec les services du département pour sécuriser son intersection avec la RD904. La mairie poursuivra sa réhabilitation, à l'étage cette fois, avec la transformation de l'ancienne salle du conseil en bureaux et salle de pause pour nos agents. Grande nouveauté : un compostage partagé verra le jour. Frans sera la deuxième commune de la CCDSV après Ars, à mettre en place un tel projet.

Les dossiers sont nombreux, le travail ne manque pas et soyez assurés que votre équipe municipale œuvre quotidiennement dans l'intérêt général et pour le bien être des franvernois.

L'année 2022 sera également une année électorale avec les élections présidentielles et législatives. Les enjeux sont importants et les taux de participation particulièrement faibles des derniers scrutins doivent être, à mon sens, des exceptions. Soyons des citoyens responsables : allons voter.

Face à la situation sanitaire qui évolue de manière très inquiétante, c'est avec regret que nous avons pris la décision d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022 : la santé, la joie et le bonheur dans votre vie familiale et professionnelle pour vous et les êtres qui vous sont chers.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Michelle Nuguet



À VOUS DE JOUER !

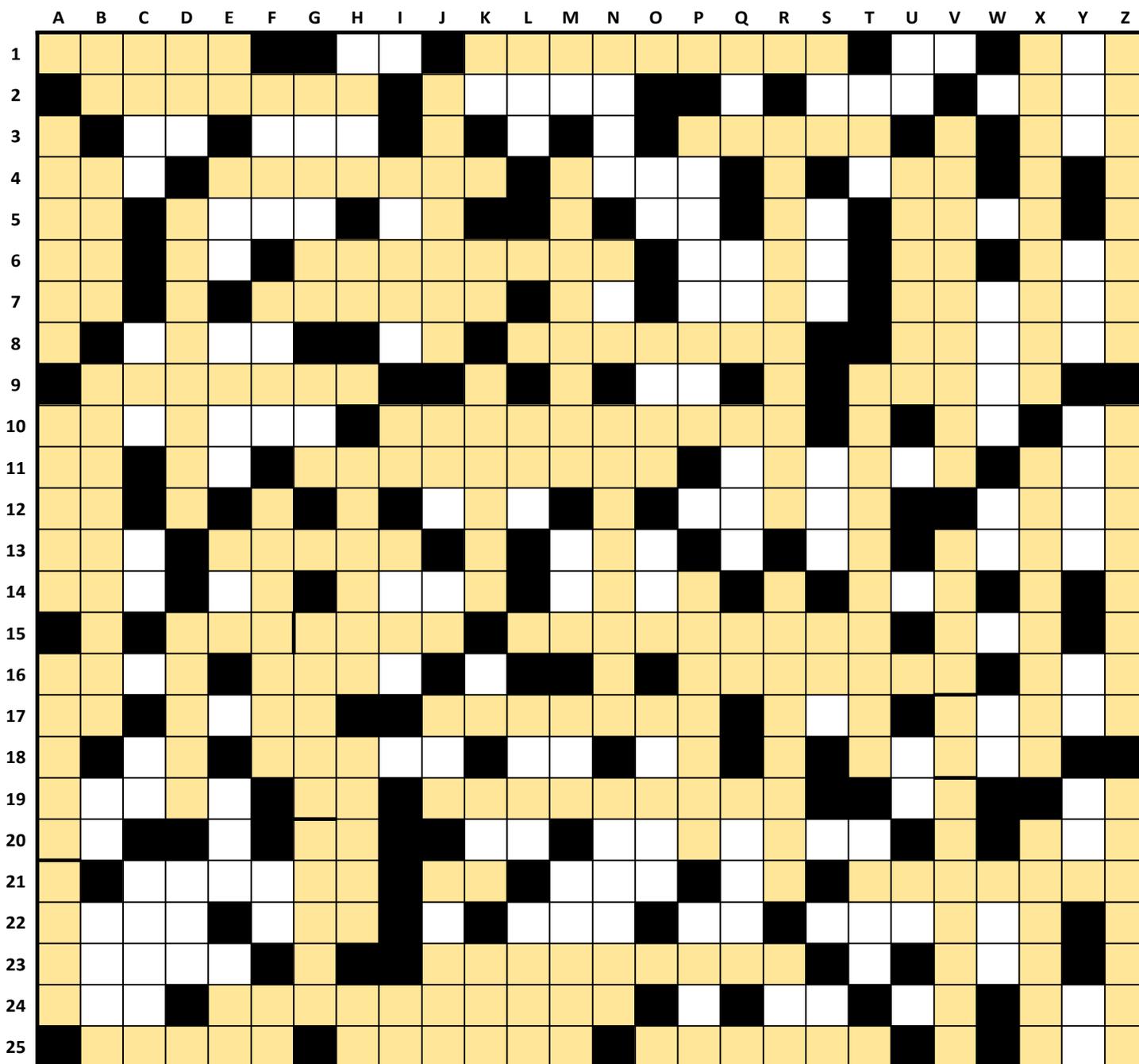
Mots croisés "Les voies de Frans"

HORIZONTALEMENT

- 1 Chemin de Frans qui monte - Sert à compléter - Pour le repos éternel - Fin de semaine - On le fait en marchant
- 2 Arbustes à fruits noirs - A la gare - Geste répété - On y trouve des quais
- 3 Appris - Encore - Herbes des lieux humides - Symbole royal en désordre
- 4 Fin de rivière alpine - Chaussure défraîchie - Bisou ici sans t - Poème
- 5 Voyelle doublée - Emis des gaz - Dauphin rose - Douze mois - Conifère non résineux - Rivière du désert
- 6 Les extrêmes du noir - Article - Nicard fut le premier habitant de ce château - Place - Encadrent NO - Pour connaître l'emploi
- 7 Agent de liaison - Aulnes - interjection - C'est déjà du passé - A les cheveux clairs
- 8 Ancien bouclier - Dans le calendrier - Maison des nonnes - Canards
- 9 Rue et Impasse - Métal précieux - Surveillance des événements d'urgence liés aux substances dangereuses-
- 10 Pas rondes - On pourrait y croiser de blancs oiseaux - Elles se suivent - Ils savent tout
- 11 Dans l'Orne - En matière de - Point de vue - Dans la forêt - Beau
- 12 Des voisins sportifs - Obtenue - Croisa les fils à l'envers - Nécessaire pour le spectacle
- 13 Pronom personnel - Transport d'un autre temps - Fleur blanche - Pronom personnel - Vient à la fin
- 14 Le plus à l'envers - Pour dire la région d'où cela vient - Attaches - Ne vas pas de l'avant - Nouveau -
- 15 Festin de bovins ou poète - Dans un héritage - Bout de terre
- 16 Langue africaine - Voie sylvicole - Avec des épines - Le Beaujolais est connu pour cela
- 17 Te situes - Charge animale - Les oiseaux se cachent dedans - Par - Epaisses
- 18 Oui du sud - Supportée - Soldat Américain - Cale pour le mécanicien - Pour se produire
- 19 Pas acquis - Hors d'âge pour le Cognac - Sans basilique à Frans - En plus - A l'école
- 20 Equerre - Grande route prise à contre-sens - Groupement d'états - Intercalée - Il intervient après un crash d'avion
- 21 Fruit du boxeur - Fin d'infinif - Elle a des pouvoirs magiques - Cale pour le menuisier - Arbre à fruits rouges
- 22 En formes d'œuf - Commune de Saône et Loire - Spécialiste - Ile - Surprend
- 23 Tresse - Arbres fruitiers - Plaque utilisée en imprimerie
- 24 Mettre en plusieurs volumes sans voyelles - Elles vendent - Alternative - Pronom - Bruit
- 25 Chemin et Impasse - Contient de l'eau - Comme un cerisier au printemps - Levant

VERTICALEMENT

- A Arbre feuillu - Il y en a beaucoup dans les cimetières - Pour Yves Duteil, il est en bois
- B Le moment de la sieste - L'espoir - On pourrait croire que nous eûmes très froid - Venu au monde - Femme fatale
- C Malin - Avec ugne, c'est au Pays Basque - Samarium - Quelqu'un - Sous terre en ville
- D Epais - Commune de Bretagne - Au centre d'une commune - Tête de petit gaulois de BD
- E La même en grecque et en latin - Roue à gorge - Absorbées- Jet - Certain - Esprit retourné
- F Bénéfice avant intérêts et impôts - Ville Italienne - Rue et Impasse - Lettre grecque - Astate
- G Au bord de l'eau - Le football à Béziers - Juglandaceae Franvernois -
- H Crochet de boucher - Parti politique - Repaires d'instits - Délimite - Pour payer
- I Pour rassembler - Banque - Fait partir le coup - Interjection
- J Groupe de musiciens - Ornement architectural - Pour compléter - Zidane doit l'avoir - Pour une petite faim
- K Métal de plombier ou d'électricien - Existes - Réfutes - Fleurs bleues en manque d'e - Sans effets - En Mésopotamie - On y enseig
- L 31 jours vus dans le miroir - Voyelles - Texte lyrique - Aven - Maintenant portable -
- M Note - Gentil Monsieur - Courrier recommandé dématérialisé - Titre d'outre Manche - Ami d'outre Manche sans d
- N Double virage - Monnaie ancienne - Plantes tapissantes - Commune de l'Aisne -
- O Cela - Rue - Cabas - Telle la brebis -
- P Rassemblement de grandes tiges - Chemin de Frans - Pas virtuel
- Q Préfixe environnemental - Nous y sommes - Très courte - Début de préfixe environnemental - Ne pas être dans le réel
- R Paradis des écureuils - Rassemblement de cailloux - C'était 5 centimes -
- S Et la suite - Métal - 2 fois - Glace anglaise façon Tatin - En Mésopotamie
- T Pour une norme - Grosses fleurs- Langue d'Estonie -
- U Petit coin - A l'Est de Frans - Démonstratif - Voyelle doublée
- V Bois à la croissance rapide - Au sud de Frans -
- W Poèmes - Commune de l'Orne - Grande route - Protection divine sans e
- X Escargots d'eau douce - Beau panorama - Idiot dans certains textes
- Y Commune voisine - Abréviation hilarante - Pour prendre le TGV - C'est-à-dire - Ancien nom de groupement d'états - Pour Médor
- Z Haut de Frans - Au sud-est de Frans - Eau de Frans



Chaque case de couleur jaune, contient une lettre utilisée dans un mot horizontal et/ou vertical qui est le nom d'une rue, d'une impasse, d'un chemin ou d'une route de Frans

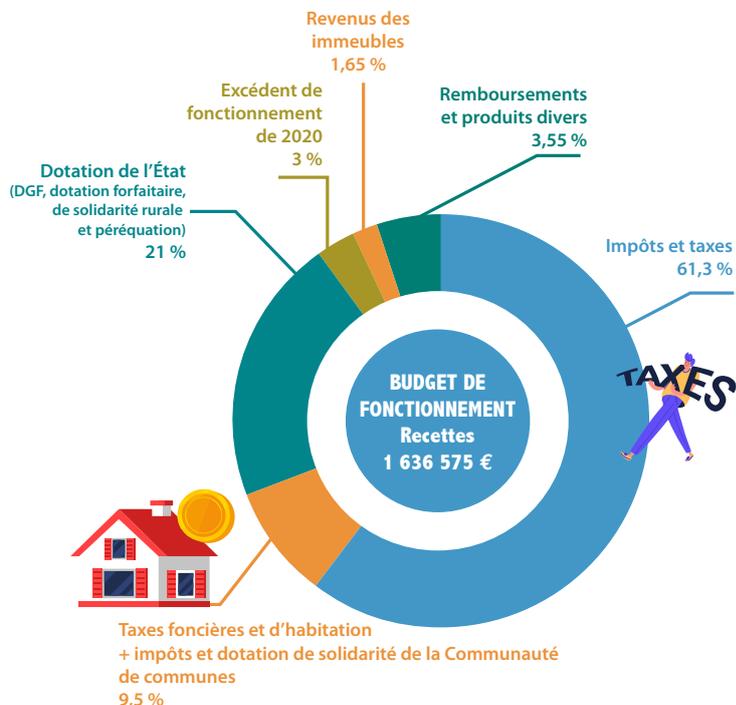
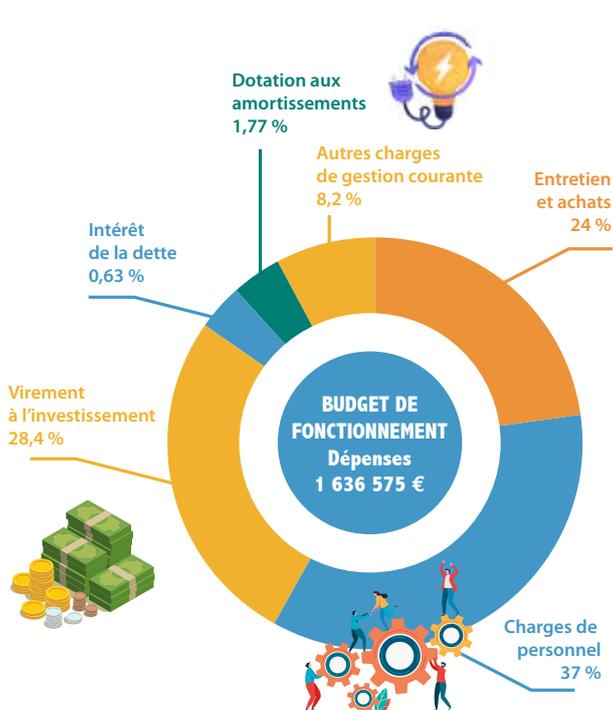
Attention : aucun mot de moins de 5 lettres ne représente une voie de Frans

Réponse en page 48 de ce bulletin

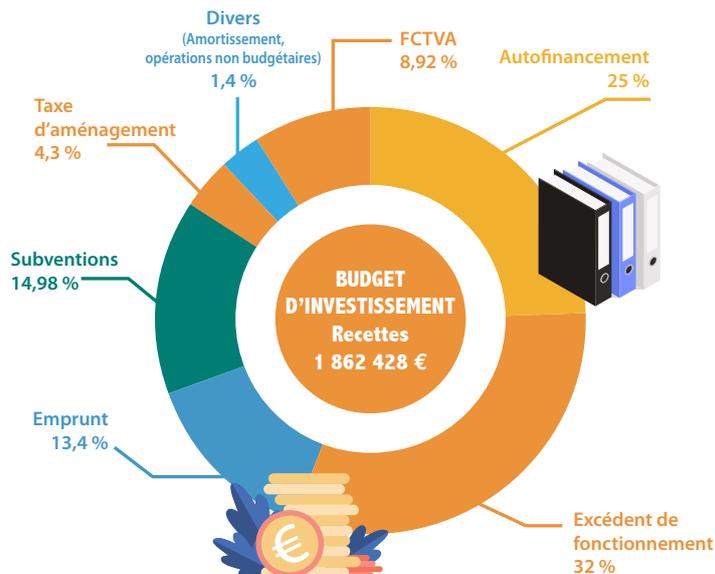
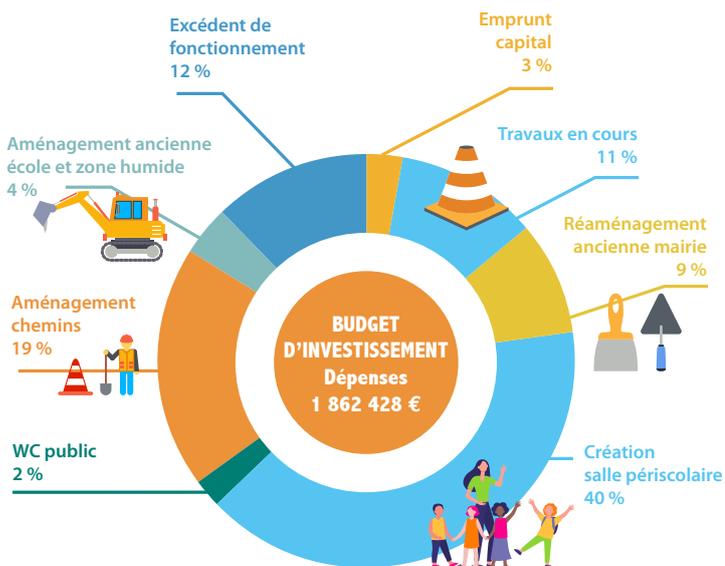
A.ROLLAND
cycles
 01480 JASSANS
 04.74.60.90.05

SAV GB services
 MAINTENANCE DÉPANNAGE
 CHAUFFAGE/CLIMATISATION
 Tél. 04 74 62 33 28

Le Morgon
 69640 LACENAS
 sarl.gbsservices@gmail.com



Budget primitif 2021 - Quelques chiffres



GONNET TP - ARNAS

04.74.60.05.30





Réunions du conseil municipal

Novembre 2020

- La séance débute par l'intervention de M^{me} Carole BONTEMPS-HESDIN, maire de Reyrioux et deuxième vice-présidente à la CCDSV, sur la réglementation et les enjeux de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- Le conseil municipal approuve la signature d'une convention avec le Centre de Gestion de l'Ain pour la mise à disposition de personnels en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents indisponibles.
- Le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention de 250 euros pour 2020 et de 250 euros de régularisation pour 2019 au Réseau d'Aide aux Élèves en Difficulté.
- Un diagnostic énergétique des bâtiments communaux a été commandé auprès du SIEA.
- Un diagnostic des espaces verts et des plantations est à l'étude en vue de réduire l'arrosage et d'utiliser des plantes plus résistantes.

Janvier 2021

- Le conseil municipal approuve la proposition d'attribution du marché de Maîtrise d'œuvre du bâtiment périscolaire à l'Atelier Laurent CHASSAGNE de Bourg-en-Bresse.
- Le conseil municipal approuve le principe de la mise à disposition de services entre la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et ses communes membres. Cet accord prévoit une mise à disposition occasionnelle des services de la CC et réciproquement afin de palier à des besoins immédiats ou singuliers.
- Le conseil municipal approuve l'acquisition d'une parcelle chemin de la Poyat afin de régulariser une emprise sur un domaine privé lors de travaux d'aménagement de trottoirs réalisés en 2017.
- Le conseil municipal approuve le principe d'extension future de la zone d'activité du Pardy.
- Le conseil municipal approuve l'aménagement d'une voie dédiée aux modes doux de déplacement pour la liaison entre le centre bourg et la future zone commerciale.
- Clément GUILLOT présente le nouveau logo de la commune qui s'aligne sur celui de la CCDSV.
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique réalise un inventaire et un état des lieux précis des bassins de rétention de la commune.
- Conséquence de la crise sanitaire, le SIEA informe que les travaux de raccordement à la fibre devraient être achevés seulement fin 2022.

Février 2021

- La séance débute avec une présentation du fonctionnement et des domaines de compétence de la CCDSV par M. Marc PECHOUX, Président, M. Samuel LACHAIZE, Directeur Général des Services et M^{me} Stéphanie OUVRARD, responsable de la communication.
- Le conseil municipal approuve le règlement intérieur du conseil municipal.
- Le conseil municipal approuve la création d'une commission municipale pour le suivi de modification ou révision du PLU. Elle se compose de : Jean-François CHANTELOUBE, Pascal CUNY, Bernard MANVOY, Valérie MERLE,

Guy SANCHEZ, Vincent SCHILDER et Laurence VIALLA.

- Une réflexion est en cours avec certaines communes voisines pour la mise en place d'une police municipale mutualisée.

Mars 2021

- Suite à la décision des bénévoles de la cantine scolaire de dissoudre l'association, Le conseil municipal approuve à l'unanimité la reprise en régie directe de l'activité de restauration scolaire.
- Le conseil municipal approuve la demande de garantie d'emprunt du bailleur Dynacité pour la construction de 31 logements chemin du Tacot.
- La Commission Départementale d'Aménagement Commercial a émis un avis favorable (7 voix pour, 2 contre et 1 abstention) pour l'implantation de l'enseigne Intermarché à la zone du Pardy.
- Décision de mise en sens unique du chemin du Plumeret dans le sens Ste Euphémie/Frans.

Avril 2021

- La séance débute par une présentation des travaux réalisés par le Conseil Municipal des Enfants. Trois commissions ont été créées : social et handicap / culture et sport / environnement.
- Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2020, ainsi que le compte administratif 2020,
- En raison de la pandémie et des périodes de confinement, Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de contributions directes.
- Le conseil municipal approuve le budget de fonctionnement qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour un total de 1 636 575,67 euros et le budget d'investissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour un total de 1 862 428,57 euros.
- Suite à une demande d'autorisation environnementale de la SAS GRANUPLAST en vue d'exploiter une unité de recyclage de matières plastiques à JASSANS RIOTTIER, le conseil municipal émet un avis favorable avec une réserve quant aux flux de véhicules engendrés par l'activité.

Mai 2021

- Le conseil municipal approuve la mise en place d'une convention de mise en fourrière de véhicules entre la commune et la Sté CTDA.
- Le conseil municipal approuve l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de prestations de services de contrôles périodiques réglementaires des bâtiments et équipements via une convention avec la CCDSV.
- Le conseil municipal approuve l'avis de principe sur la modification de périmètre de protection de l'église Saint Étienne.
- Le conseil municipal approuve le transfert de la compétence PLU à la CCDSV.
- Le conseil municipal approuve le plan de financement des travaux du bâtiment périscolaire pour le dépôt d'une demande de subvention au titre de la DETR 2021.
- Le conseil municipal approuve l'aménagement d'un arrêt de car sur la RD 115 par une convention avec le Département de l'Ain.

Jun 2021

- Le conseil municipal autorise M^{me} le Maire à signer le marché de fourniture de repas pour la restauration des enfants avec la société RPC.
- Le conseil municipal approuve la création d'emplois permanents suite à la reprise en régie directe de la restauration scolaire.
- Le conseil municipal approuve la modification du montant du Régime Indemnitaire du personnel communal (RIFSEEP).
- Le conseil municipal approuve la nouvelle tarification des repas servis au restaurant scolaire. Tarif pour une réservation classique : 4,85 euros.
- Le conseil municipal approuve le règlement intérieur du restaurant scolaire.
- Le conseil municipal approuve la souscription d'un emprunt de 250 000 euros au taux fixe de 0,75 % sur une durée de 15 ans.
- La Région accorde une subvention de 200 000 euros pour la construction du centre de loisirs et finance à 50 % la création des toilettes publiques à proximité de la halle.

Juillet 2021

- Le conseil municipal approuve l'adhésion au service de commande publique de la CCDSV. Ce service permettra de bénéficier d'une prestation de conseil juridique en Droit de la Commande Publique et d'accompagnement dans la mise en œuvre de procédures de passation.
- Le conseil municipal approuve le projet et le financement des travaux de réaménagement du chemin des Bruyères.
- Le conseil municipal est favorable à l'installation d'une naturopathe et d'une réflexologue dans la maison médicale.
- Suite à des recours, la Commission Nationale d'Aménagement Commercial émet un avis défavorable avec « revoyure » pour l'implantation de l enseigne Intermarché à la zone du Pardy.

Septembre 2021

- Le conseil municipal approuve le nouveau périmètre délimité des abords de l'église Saint Etienne, bâtiment inscrit au titre des monuments historiques le 9 avril 2008.
- Compte tenu du transfert de la part départementale de TFPB aux communes et afin de maintenir le niveau de ressources fiscales de la commune, le conseil municipal décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements à 40 % de la base imposable.

Octobre 2021

- Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres du 23 septembre, le conseil municipal attribue le marché d'extension et de restructuration partielle de l'école maternelle pour l'accueil périscolaire pour 11 lots sur 12.
- Le conseil municipal fixe le loyer d'un local situé rue du Creuzat à 8,00 euros le m². Ce local sera réhabilité et accueillera un nouveau commerce en 2022.
- Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera en début d'année, le conseil municipal désigne un coordonnateur, décide de créer cinq emplois d'agents recenseurs et fixe leur rémunération.
- Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.



objectifcode
Inscription en ligne:
www.objectifcode.com



**Contrôle technique
GONNET**
Z.A le Pardy - 01480 Frans
06.12.27.03.99

Vitrierie
GG
Miroiterie
GLACEVER
GUILLEMIN

▣ TOUS PRODUITS
VERRIERS
▣ MAGASINS

▣ MENUISERIE
ALU & PVC
Neuf & rénovation

21 Av. Edouard - Herriot
Z.I SUD 69400 LIMAS
TÉL: 04 74 65 52 29
FAX: 04 74 62 81 62
pascal.glacever@free.fr

CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE
COSTIC



**1
2
3**

RAMONAGE

07-67-49-39-43

-RAMONAGE
-DÉBISTRAGE
-NETTOYAGE CHAUDIÈRES FIOUL et GAZ
-ENTRETIEN POÊLES à GRANULES
-FUMISTERIE

123ramonage@gmail.com
contact: Jean Charles Sagredo

DOMINIQUE LANZONE

Plombier chauffagiste

Tél. 04 74 60 89 38

Dépannage Gaz & Fuel



Impasse du quintet - 01480 FRANS
Mobile : 06 20 67 44 27
E-mail : lanzone.domi@free.fr



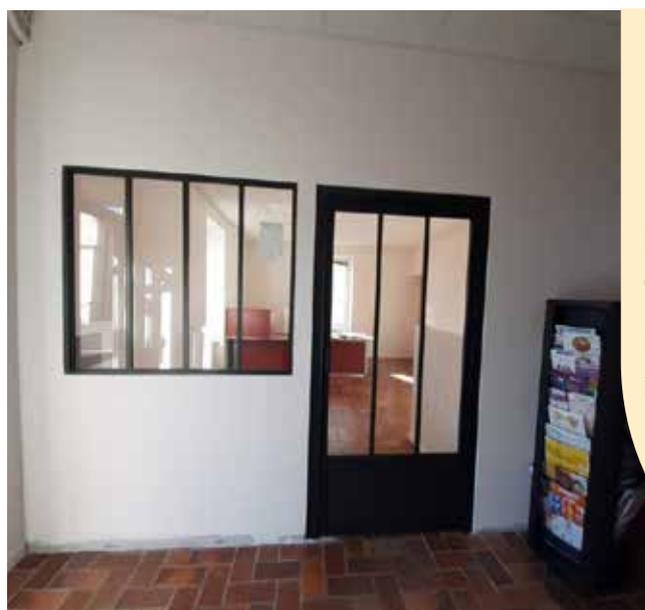
Réalisation d'un bâtiment périscolaire

Compte tenu de la hausse constante des effectifs, la mutualisation d'espace entre les activités scolaires et périscolaires sont de plus en plus difficiles.

En conséquence, la commune a projeté l'extension et la restructuration partielle de l'école maternelle pour l'accueil d'un bâtiment périscolaire qui permettra le déroulement des activités du centre de loisirs et du périscolaire.

La réalisation a nécessité la démolition du parvis de l'école fin juin 2021 pour laisser place à ce nouveau bâtiment qui disposera de circulations en liaisons directes avec le bâtiment déjà existant.

Ce projet comprendra un hall d'entrée, en complément de celui existant, deux salles dédiées aux activités périscolaires, un local de stockage, un bureau pour l'association et des locaux dédiés au personnel d'entretien. La fin des travaux est prévue pour le troisième trimestre 2022.



Réfection accueil mairie

L'accueil de la mairie a été totalement reconsidéré pour accéder à un espace plus chaleureux, plus moderne et plus lumineux.

L'isolation thermique et phonique, le nouvel éclairage de pavés à leds sont propices à des économies d'énergie.

Bienvenue à tous nos administrés dans ce nouvel espace !



Création d'un site de compostage partagé à Frans

Afin d'aider les habitants dans la gestion des déchets organiques (déchets verts et déchets de cuisine), et soucieuse de développer l'implication citoyenne verte, la commune souhaite proposer une solution de compostage dans des secteurs où il peut être difficile d'avoir son propre composteur. La commune a pour projet de créer un site de compostage partagé en partenariat avec la CCDSV et le syndicat de valorisation des déchets (Sytraival).

Pourquoi composter en collectif ?

- ✓ **Pour fabriquer son propre compost entièrement gratuit et 100% naturel** (sans produit chimique), qui fertilisera nos plantes et nos sols.
- ✓ **Pour réduire le volume de nos déchets** et ainsi limiter les impacts sur l'environnement.
- ✓ **Pour redonner à la nature ce qu'elle a créé** (la matière organique) et pour reproduire le cycle naturel de l'environnement.
- ✓ **Pour créer du lien social** et de la convivialité

Un site de compostage partagé se compose de 3 types de bacs :



BAC D'APPORT

pour déposer les déchets biodégradables

BAC DE STRUCTURANT

pour stocker le broyat (copeaux de bois, feuilles mortes...) à ajouter aux déchets lors de chaque apport



BAC DE MATURATION

pour stocker le compost en cours de transformation

Mais ce projet ne sera viable que si les habitants de Frans sont intéressés, motivés et ont envie de s'approprier ce site et de le faire fonctionner. En effet, outre des utilisateurs réguliers, des référents volontaires seront en charge de veiller au bon fonctionnement du site.

Une enquête sera lancée pour étudier la faisabilité et l'adhésion des habitants à ce projet.



Le fleurissement de notre village

Cette année les massifs Franvernois ont été transformés par des végétaux demandant moins d'entretien et consommant moins d'eau. Lors de vos balades au sein du village vous pouvez admirer différents conifères (if, thuya, cyprès), arbustes (nandina, lavande, spirée) et graminées (fetuque, stippa, etc.).

Sauriez-vous les identifier ?



SAS ISOLATION SERVICE
 Faux plafonds - Isolation
M. MOYNE Xavier
 590, route de Biesse - 01480 FRANS
 Tél. 04 74 60 92 97 - Fax : 04 74 60 87 38
 Port. 06 08 84 80 99 - isol.service@wanadoo.fr




Yves JANIN
 Un artisan à votre service
 Maintenance et vente d'extincteurs

Certifié APSAD & NF Service
 Certificat n°597/13/04-285
 04 69 37 62 32 - 06 01 88 67 39
 y.janin@sfr.fr
 186 ZA les Combes - 69820 FLEURIE

Économie d'énergie des bâtiments publics



Afin d'éviter trop de déperdition de chaleur, et donc d'énergie, nous avons fait procéder :

- A l'isolation des combles perdus de la mairie.
- Au calorifugeage des gaines de distribution de l'eau chaude dans les locaux techniques pour le chauffage de la salle des fêtes et des 2 écoles.
- Les néons ont été remplacés par des pavés LED dans toute l'école primaire, ainsi que dans les trois classes et l'accueil de l'école maternelle.

Le diagnostic réalisé sur nos bâtiments communaux va nous permettre de prévoir rapidement des travaux afin d'en améliorer la performance énergétique.

Toilettes publiques



Afin de répondre à une demande récurrente de la part de la population franvernoise et pour pallier aux incivilités d'une autre partie, la municipalité a décidé d'installer des toilettes publiques à côté de la halle.

Son accès est gratuit et le nettoyage de la cuvette se fait automatiquement. Les toilettes sont utilisables entre 6h30 et 20h.

Afin de les financer, la municipalité a bénéficié d'une aide de la région à hauteur de 50%.

La municipalité a confié la fabrication de cette structure à une société de proximité basée à Chaleins.



Isolation des combles de la mairie

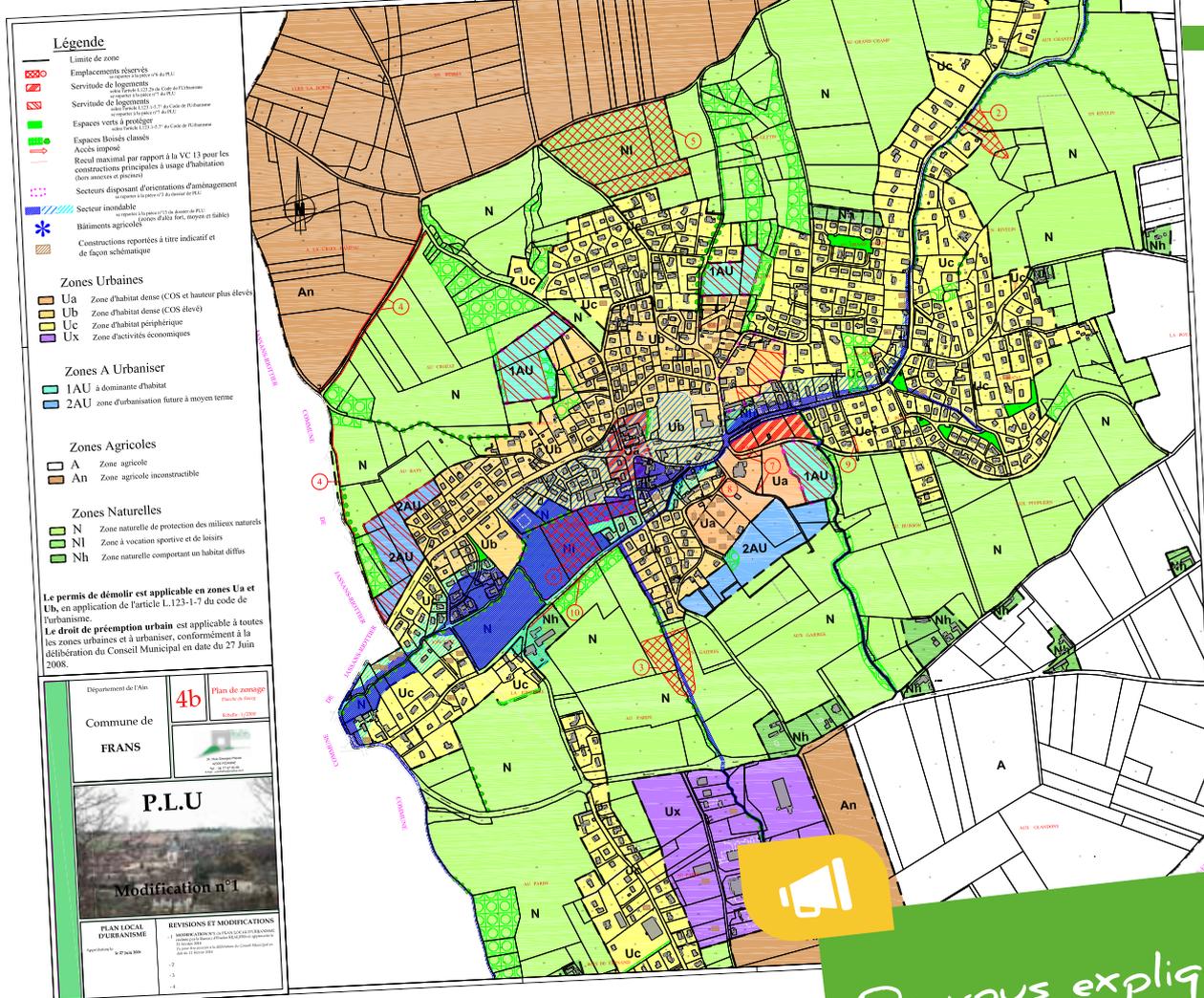


Calorifugeage des gaines d'eau chaude



Pavés LED à l'école





On vous explique tout...

L'urbanisme dans notre village

Il est important de comprendre que les autorisations d'urbanisme données tiennent compte des règles d'urbanisme imposées par la loi et notre règlement de PLU, et nous nous efforçons de les appliquer de la manière la plus équitable possible.

Afin de mieux comprendre l'urbanisation galopante et un peu anarchique de notre village, phénomène décrié par bon nombre d'habitants, voici un petit rappel en matière d'urbanisme, à savoir les deux points principaux qui ont été imposés aux communes par la loi ALUR du 24/03/2014 :

Suppression du coefficient d'occupation des sols :

Jusqu'en 2014, le PLU pouvait fixer, grâce au coefficient d'occupation du sol (COS), la surface de plancher maximale susceptible d'être construite sur un terrain. La mise en œuvre de ce COS dans les documents d'urbanisme a fait l'objet de critiques, notamment en raison du fait que ce mécanisme était susceptible de freiner la densification et de contribuer à l'étalement urbain. L'abandon du COS permet donc aujourd'hui d'augmenter la surface habitable de nombreuses unités foncières.

Abandon de la surface minimale des terrains pour construire dans les PLU :

La fixation par le PLU d'une superficie minimale des terrains à construire a été supprimée. Cette règle a été identifiée comme un frein à la densification, mais également à la mixité sociale. Le législateur a en effet jugé que les autres dispositions réglementaires constituaient des outils suffisants.

Là encore la suppression de cette contrainte permettrait de limiter ce que l'on appelle le mitage urbain (habitat diffus) et de relancer la construction jugée aujourd'hui comme déficitaire. Par ailleurs l'objectif du législateur était ici de redonner une logique dite d'environnement bâti plutôt qu'une logique jusqu'alors foncière.

La révision de notre PLU, que nous avons commencée, devrait nous permettre de créer de nouvelles règles d'urbanisme afin d'essayer de répondre au mieux aux différents problèmes soulevés par l'application de cette loi.

Du côté de l'école

Le 2 septembre, nos écoliers ont repris le chemin des salles de classe. Une rentrée encore particulière au vu de la situation sanitaire, durant laquelle professeurs et élèves doivent respecter le protocole publié par le Ministère de l'Éducation Nationale.

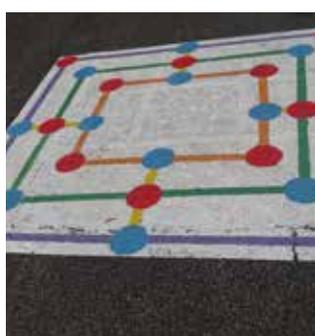
Durant cette année, la commune a effectué divers travaux et achats :

- les néons ont été remplacés par des pavés LED dans toute l'école primaire, ainsi que dans les trois classes et l'accueil de l'école maternelle.
- les employés communaux ont tracé sur le sol des cours de récréation des jeux permanents (marelle, etc.).

Les enseignants et les élèves de l'école élémentaire ont ensuite peint de différentes couleurs ces jeux marqués au sol.

- Une classe numérique va bientôt voir le jour au sein de l'école primaire afin d'être en mesure d'animer des sessions « classe mobile ».
- Les PC portables de 5 enseignants et de la direction ont été renouvelés.

Enfin, des travaux de l'agrandissement de l'école maternelle, dédié à l'Association Calulette et sac de billes vont prochainement commencer pour une ouverture programmée en septembre 2022.



294 élèves

105 en maternelle et 189 en primaire, répartis dans les onze classes :

Maternelle

- M^{me} CHEVROTIER Martine : 27 PS
- M^{me} MENIGOZ Caroline : 6 PS/ 20 MS
- M^{me} MORIN Barbara : 10 MS/ 16 GS
- M^{me} LAMBERT Marie / M^{me} MARTINET Christine : 26 GS

Primaire

- M^{me} SAUVAGE-DAUDET Lucile : 27 CP
- M^{me} JAFFRE Sophie : 28 CE1
- M^{me} PINEAU Marie-Laure / M^{me} FEYS Mélanie : 13 CE1 / 15 CE2
- M^{me} BATTUT Béatrice : 28 CE2
- M. COLAS Didier : 26 CM1
- M^{me} ETHIEVANT Martine : 8 CM1/ 18 CM2
- M^{me} REYX Virginie : 26 CM2



Bienvenue !

Sophie JAFFRE, directrice du groupe scolaire depuis 15 ans a cédé son poste. Nous la remercions pour toutes ces années. **La nouvelle directrice Madame Marie-Laure PINEAU** lui a succédé dès la rentrée.

Deux nouvelles enseignantes, **Mesdames Marie LAMBERT et Christine MARTINET** ont intégré l'équipe de la Maternelle.





La parole aux enfants...

Reproduction d'une pyramide

Reproduction de la Tour Eiffel

À l'atelier légo, nous avons construit une Tour Eiffel. Nous avons commencé par les pieds. Deux personnes du groupe ont créé le haut de la tour. Et les autres ont assemblé les quatre pieds. Puis nous avons mis le haut avec le bas. Ensuite, nous avons décoré avec des animaux et des personnages !

Arielle - Arthur L -
Arthur R - Axel L -
Charlotte - Esad - Esra
- Mathis - Thiago



Nous avons construit une pyramide. C'était marrant ! Nous sommes retournés à la salle polyvalente et nous avons regardé les constructions des autres classes. Puis nous avons tout démonté et tout rangé ! En récompense, nous avons eu une carte postale par Sébastien.

Aleyna - Côme - Darine - Khelya - Lenny -
Léo - Lilou - Romann - Tom



Création libre d'un musée

L'atelier lego a augmenté notre créativité et notre intelligence. Dans le musée, il y a plusieurs objets de valeur et des salles : une pièce d'exposition, une avec des tableaux...

Dans le musée il y a beaucoup de décorations, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Pour construire notre musée, il nous a fallu beaucoup d'efforts et de concentration.

En construisant notre musée, nous nous sommes bien amusés et nous avons bien rigolé.

Arthur P - Axel P - Calie - Clément -
Enzo - Hugo - Lisandro - Sören



Calculette et sac de billes : créer une ambiance "vacances" au quotidien...

L'accueil de loisirs est proposé dans la commune de Frans depuis bientôt 25 ans !! Il faudra attendre 2022 pour fêter ça dignement...

Il est dirigé par un ensemble de parents bénévoles et fonctionne de manière associative sous le nom "Calculette et sac de billes".

Une équipe de salariés professionnels de l'animation se charge de recevoir vos enfants dans les locaux de l'école maternelle de 7 h 30 à 18 h 30 tous les jours.

Ensemble, ils définissent les orientations et actions à mener au centre de loisirs.

L'équipe d'animation est composée d'une directrice : BARRET Candice et d'une équipe d'animateurs permanents : Anaïs, Bahia, Géraldine, Maryse, Marie, Louna, Clément, Alex ainsi que d'autres animateurs occasionnels afin d'assurer la variation d'effectif notamment les mercredis et lors des vacances scolaires.

Les enfants sont à l'école, au périscolaire et en vacances dans les mêmes locaux. Nous décorons donc les murs, les vitres, transformons les couloirs, parcourons le village du bois des scouts à la zone humide, du city stade à la salle Michel Berthoud, du stade de foot à la cour de récréation de l'école primaire, du Marmont en Biesse au Marmont à la Jonchère...



Les enfants sont de vrais acteurs de leur vie « À la calculette », à eux de s'amuser, à nous d'instaurer un climat de confiance de sécurité et de respect.

Comme toutes les associations accueillant du public, l'accueil de loisirs a été régi cette année par les normes sanitaires et de distanciation... Notre volonté était de pouvoir ouvrir cet été avec des vacances « quasi normales », et nous avons réussi à maintenir un accueil de qualité !!

Ils étaient donc environ 75 enfants par jour cet été à trouver plaisir, à venir au centre partager leurs journées avec les copains au gré des activités et sorties !!!



Les modalités d'inscriptions ont quant à elles évolué grâce à la mise en place du site internet <https://calculette-et-sac-de-billes.portail-defi.net> Et bientôt la mise en place du prélèvement automatique et une modernisation du portail famille et du site internet de l'association.



Périscolaire : capacité d'accueil 95 enfants

L'année au périscolaire nous avons la capacité d'accueillir 95 enfants, vous n'êtes pas sans savoir que Frans s'agrandit, ce qui n'est pas le cas de notre capacité d'accueil... Nous frôlons quasi quotidiennement ces effectifs !

On est bien loin des 3 ou 4 enfants accueillis le soir en 1998 ! Avec des inscriptions en présentielle !

Il faudra attendre 2023, pour nous voir intégrer nos nouveaux locaux attenants à ceux de l'école maternelle !!



180 élèves/jour
sur 2 services

12 agents de mairie

► La cantine scolaire de Frans

Depuis le 1^{er} juillet, la gestion de la restauration scolaire est assurée par la commune de Frans.

Les inscriptions se font toujours sur le site Ropach.

La commune a choisi de confier la confection des repas servis au restaurant scolaire au traiteur RPC de Manziat (traiteur déjà en place au moment de l'association).

Cette année la cantine accueille 180 élèves par jour répartis sur deux services. Les enfants sont encadrés par 12 agents de la mairie dont 2 cantinières, 4 ATSEM et 6 employés municipaux dont cinq nouvelles personnes.

Pour vos questions, vous pouvez joindre la mairie aux jours et horaires d'ouverture au 04 74 60 95 81 ou par mail à mairiedefrans@frans.fr ou cantine@frans.fr



Contact Mairie

04 74 60 95 81

mairiedefrans@frans.fr

cantine@frans.fr

LES SERRES DU BADERAND

HORTICULTURE ABDILLA ET FILS
01600 ST-DIDIER-DE-FORMANS
Du lundi au samedi : 8 h30 à 12 h - 14 h à 19 h
Juillet et août : 8 h 30 à 12 h - 15 h 30 à 19 h
Dimanche et jours fériés : 9 h 30 à 12 h

Tél. 04 74 00 16 79
www.serres-baderand.fr



Boules et accessoires pour la pétanque et la boule lyonnaise



Coupes, Médailles, Trophées



Objets et Textiles publicitaires



Équipement textile pour les clubs

464 rue de Belleville
69400 Villefranche-s/S

☎ 04 37 55 47 25
✉ jeanluc@jblpetanque.com
🌐 www.jblpetanque.com



**CHARPENTE • AGENCEMENT • MENUISERIE
MÉTALLERIE • 06 85 31 51 85 • SERRURERIE**

lionel.gousset@orange.fr

Tél. 04 74 08 82 73
ZI Route des Genêts - 01600 Reyrieux
www.gousset-menuisier-charpentier.fr



La Ferme Des Seyettes

FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

Simone GONIN

1212, route Les Seyettes - 01480 Frans

06 26 53 20 97

Ouvert : mardi - mercredi - vendredi - samedi
de 9 h 30 à 19 h

Le Conseil Municipal Enfants

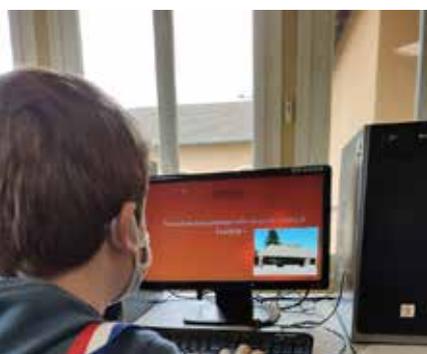
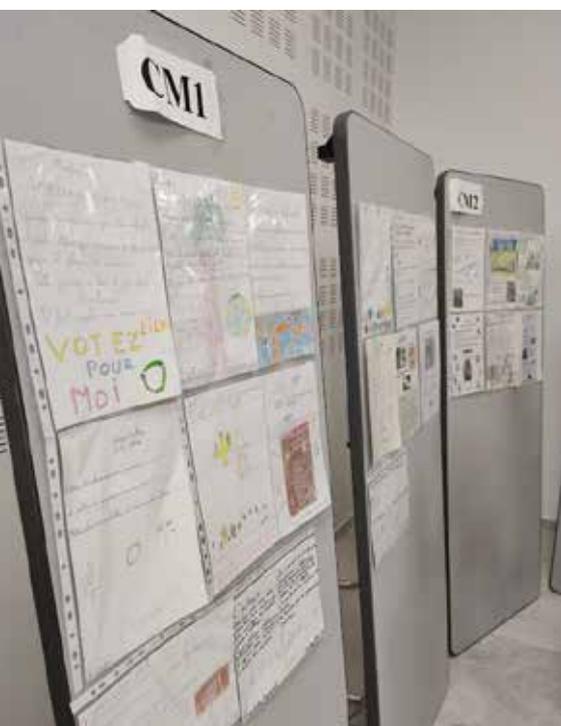
Pour ce premier mandat nos 11 jeunes élus se sont vu accepter leurs idées face à un jury inhabituel : le conseil municipal.

Nos jeunes élus ont été formés sur deux notions importantes :

- ➔ La réalisation d'un diaporama (PowerPoint).
- ➔ La préparation d'un oral.

Ils avaient chacun 10 mn pour convaincre les élus de la commune et se voir accorder la validation de leur projet :

- Commission Sports & Culture : Rallye découverte pour la journée du patrimoine.
- Commission Social & Handicap : Lancement d'une brocante participative.
- Commission Environnement : Journée « Récolte et sensibilisation sur les déchets de notre commune ».



Pour cette année 2022, nous repartirons avec 6 nouveaux élus qui vous seront présentés sur le prochain bulletin municipal.

Rallye découverte pour la journée du patrimoine du dimanche 19 septembre 2021



Les enfants ont conçu un parcours mêlant le sport, la culture, la réflexion ainsi que tous les sens de l'homme. Cette journée fut une réelle réussite malgré la météo défavorable. Ce parcours reliait différents points plus ou moins connus sur Frans. Cette journée a permis aux participants de découvrir notre village sous un autre angle, celui de l'amusement. Nous remercions la CCDSV et le comité des fêtes de Frans pour l'aide apportée lors de cet événement.



Récolte et sensibilisation sur les déchets

Le samedi 23 octobre, l'ensemble du village a été nettoyé par nos jeunes élus et certains de nos concitoyens. La matinée fut une réussite avec très peu de déchets collectés (moins de 100 kg, tout juste l'arrière d'un Pick-UP). On peut en conclure que la majorité de nos habitants sont sensibles à notre environnement et que le travail de nos cantonniers est bien réalisé. Les déchets collectés ont ensuite été triés et jetés dans leurs poubelles respectives.

Participation aux événements communaux

Nos jeunes élus ont également eu l'opportunité de participer à différents événements tout au long de l'année comme l'hommage à nos défunts pour l'armistice, la participation au repas des aînés de Frans, la plantation des fleurs communales, etc.

Nous tenons à remercier nos 11 élus (Rémy FLANDIN, Soan GENTY, Thiago GUEDOUANI, Khelya LAPIERRE, Gaël PONTUS, Axel ROBERT, Charlotte SAMOEL, Eva SANCHEZ, Lea SZAFRAN, Lou VINCENT et Eya ZERIOUH) pour leur écoute et leur implication sur les différents projets. Un grand merci également à Ysaline MOUSSIER d'avoir encadré toutes les réunions bénévolement.



Départs en retraite

*Au revoir Edwige,
au revoir Michèle*

Le 1^{er} octobre dernier a été un moment important pour deux de nos agents municipaux.

De juin 2017 à mars 2021, **Edwige LOPEZ** a occupé le poste d'agent technique à la mairie de Frans. Arrivée pour un remplacement, Edwige restera finalement presque 4 années dans notre commune. Son sérieux et son efficacité ont été appréciés de tous, collègues ou élus.

En raison des conditions sanitaires, la municipalité n'avait pas pu fêter ce départ en temps voulu, et c'est avec plaisir que nous avons pu honorer Edwige ce 1^{er} octobre.

Michèle GOMBOCZ, quant à elle a passé plus de 19 ans au sein de notre collectivité. Elle est arrivée en mai 2002 après une longue période au District puis à l'Agglomération de Villefranche et un bref passage au SDIS 71. Au fil des années elle a bâti sa vie professionnelle en gravissant les échelons. Débutant comme sténodactylographe, elle a terminé en tant qu'attachée territoriale. C'est une belle évolution de carrière. Michèle a su mettre son sérieux, son professionnalisme et ses nombreuses compétences au service de trois maires successifs et de nombreux élus.

Le conseil municipal tient une nouvelle fois à remercier Edwige et Michèle et leur souhaite une très longue et heureuse retraite.



Bienvenue !

Nous avons accueilli le 1^{er} septembre 2021 **Myriam Roux**, notre nouvelle secrétaire générale qui a remplacé **Michèle Gombocz**. Nous lui souhaitons la bienvenue. Son organisation et son expérience professionnelle seront des atouts pour nos futurs dossiers.

À l'accueil, **Delphine Martin** en congé maternité est remplacée par **Julie Pacoutet**.



Garage NOAILLY - S.A.S.

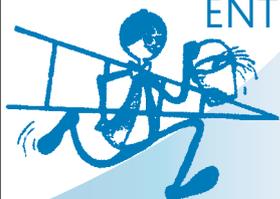
Réparations toutes marques
Carrosserie



Dépannage
24h/24
7j/7

270 rue du Beaujolais - 01480 Jassans Riottier
Tél. 04 74 60 94 01

richard.noailly@garagenoailly.fr



ENTRETIEN ESPACES VERTS
LAVAGE DE VITRES
NETTOYAGE GÉNÉRAL

SARL FRAY NETTOYAGE

Au service des professionnels et des particuliers depuis 1973

ZAC du Pardy - 01480 Frans

Tél. 04 37 55 43 83

E-mail : fraynettoyage@wanadoo.fr

Il y a 100 ans...

Monsieur André Guzin est toujours maire de la commune. Il est accompagné dans son travail d'élu de 2 adjoints (Messieurs Rozier et Janin) et de 7 conseillers (Messieurs Aimé, Aulas, Bellet, Berthelon, Lapière, Pollet, et Sadot).

En 100 ans, notre village est passé de 347 habitants à environ 2500.

Le dénombrement de 1921 fait en effet état de 120 maisons, 123 ménages et 347 individus. Le village est alors constitué d'un bourg principal avec 37 maisons autour duquel gravitent douze lieux-dits où vivent la majeure partie des habitants de la commune. Ces lieux-dits ou fermes sont Le Crozat, Les Brosses, La Poyat, les Chanées, Biesse, les Sayettes, Champ de la Croix, Le Peuplier, Le Pardy, Les Bruyères, La Jonchère, les Baty.

Lieu-dit	Individus	Ménages	Maisons
Le Bourg	37	26	107
Le Crozat	8	4	16
Les Brosses	16	14	17
La Poyat	17	17	22
Les Chanées	4	5	17
Biesse	1	1	1
Les Sayettes	1	1	1
Champ de la Croix	1	1	1
Le Peuplier	1	1	1
Le Pardy	1	1	1
Les Bruyères	1	1	1
La Jonchère	1	1	1
les Baty	1	1	1
Total	120	123	347

Création d'un Syndicat Intercommunal d'Électricité

Le 20 novembre 1921 se tient une séance extraordinaire du conseil municipal. Il est question de la création d'un syndicat intercommunal d'électricité et de l'adhésion de la commune à ce syndicat.

Le conseil municipal de Frans

> décide de s'associer avec les communes de Montanay, Tramoyes, Mionnay, Civrieux, Monthieux, Lapeyrouse, Ambérieux-en-Dombes, Savigneux, Ars, Villeneuve, Toussieux, Rancé, St-Jean-de-Thurigneux, St-André-de-Corcy, Ste-Euphémie, St-Didier-de-Formans, St-Marcel-en-Dombes, Ste-Olive et Cordieux dans le but de construire

et d'exploiter un réseau de distribution d'énergie électrique dans les communes du Syndicat.

> prend l'engagement de souscrire les emprunts nécessaires à la vie du syndicat à la condition que l'administration chargée de l'exploitation du réseau ait l'obligation de rembourser les annuités des emprunts.

> prend cependant l'engagement de payer les déficits d'exploitation proportionnellement à la population.

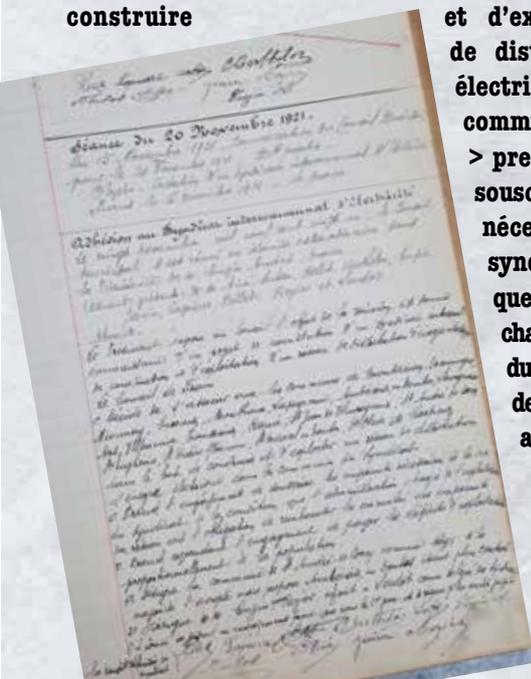
> désigne la commune de St-André-de-Corcy comme siège si la majorité l'accepte mais propose Ambérieux-en-Dombes étant plus central.

> désigne M. Guzin, maire, M. Rozier, adjoint et M. Sadot comme délégués du syndicat.

> Le conseil ne prend un engagement ferme que pour les 1^{er} pas et se réserve pour les autres jusqu'à la constitution définitive du syndicat.

C'est ainsi que Frans entre au 1^{er} syndicat intercommunal d'électricité avec 3 délégués. Mais l'arrivée de l'électricité à Frans se fera attendre quelques années. En 1923, le projet d'électrification de la commune est pris en charge par le Service du Génie rural. Les premiers travaux nécessaires pour la réalisation du réseau de distribution débutent en 1926 et ce n'est qu'en mars 1927 que ce réseau sera mis en tension par la société « Union Électrique ».

Aujourd'hui, notre commune est toujours représentée par 2 délégués au Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) qui devrait nous amener la fibre en 2022/2023.



Paroles de nos aînés...



Un après-midi d'Automne, M. et M^{me} Perrard reçoivent chaleureusement chez eux Laurence S. et Evelyne G.

Habitants de Frans depuis 1979, ils nous relatent leur histoire jusqu'à aujourd'hui.

De Belleville à Vénissieux, ils poseront leurs valises à Frans, petite ébauche de village en devenir.

Maurice Perrard nous raconte qu'il passait ses vacances d'été et d'hiver à Frans chez ses grands-parents qui tenaient le café nouvellement appelé le « Frans'is ».

Ce qui les a certainement incités plus tard à venir s'y installer. Ils nous disent que le village a changé d'aspect avec de nouvelles constructions, mais qu'il a gardé son charme d'antan.

Ils apprécient l'étang derrière chez eux qui attire les promeneurs, les pêcheurs et le silence apaisant de cet endroit.

Ce qu'ils adorent c'est pouvoir contempler cette nature autour d'eux, leur amour pour les fleurs, cet environnement familial de leur village.

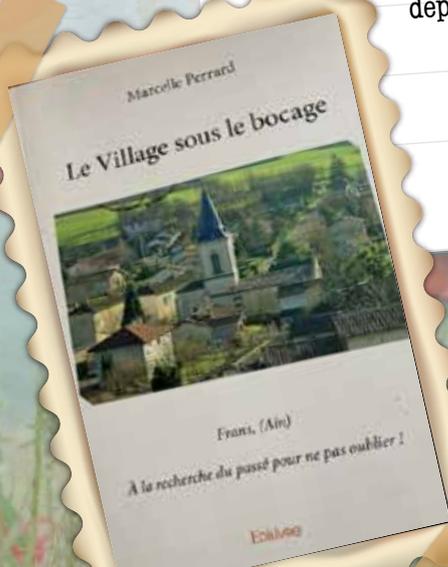
Ils aiment passer des moments dehors à se reposer, lire de bons livres, prendre un repas en toute simplicité avec des amis, des temps de quiétude et de sérénité chez eux.

Marcelle Perrard a été correspondante de la Voix de l'Ain pendant douze ans. Elle animera ce journal dans plusieurs communes chaque semaine, grâce à ses recherches, sa culture et sa passion de l'écriture.

L'écriture l'a amené à raconter l'histoire de son village dans un livre « Le village sous le bocage », que l'on peut se procurer chez l'auteure et dans les librairies. La lecture n'est pas qu'un passe-temps pour elle mais plutôt un besoin essentiel dans sa vie.

Le bonheur, ils l'ont trouvé à Frans, loin des turbulences de la ville, des encombrements des voitures et de cette pollution urbaine.

De nouveaux habitants apprécient notre beau village près de la Saône et d'autres avec fidélité comme M. et M^{me} Perrard s'y sont attachés depuis longtemps.



Bibliothèque de Frans

La bibliothèque de Frans, située dans la cour de l'école primaire, vous accueille tous les mardis et vendredis de 16 h 20 à 18 h 30 afin de partager avec vous de beaux moments de lecture.

Au sein du réseau Saône Vallée, en partenariat avec la médiathèque la Passerelle de Trévoux ainsi que 16 autres bibliothèques, la bibliothèque de Frans vous propose un catalogue riche et complet, renouvelé régulièrement pour faire plaisir aussi bien aux tout-petits qu'aux ados et aux adultes. Vous pouvez donc emprunter tous types d'ouvrages (albums, BD, romans, CD, DVD...), les réserver facilement depuis chez vous, tout en venant les récupérer dans notre bibliothèque. Les retours sont également facilités grâce à notre système de navette qui vous permet de rendre vos ouvrages dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Notre équipe vous accueille chaleureusement à la bibliothèque organisée entre un espace adulte et un espace jeunesse pour que les enfants puissent profiter de nos collections dans un espace ludique et coloré. À l'écoute de vos envies, et toujours à la recherche de perles rares, vous trouverez à la bibliothèque les dernières nouveautés ainsi que nos coups de cœur dénichés en librairie.

Après une période difficile, il est important de pouvoir retrouver le chemin de la culture, le partage de nos émotions ainsi que les sorties entre amis ou en

L'inscription est facile,
rapide et gratuite pour tous
les membres de la famille.



Infos pratiques

Adhésion gratuite pour tous les habitants de Frans.
Ouverture le mardi et vendredi de 16 h 20 à 18 h 30

famille. Pour cela, vous retrouverez chez nous tous les programmes culturels de la médiathèque de Trévoux et du réseau Saône Vallée (cinéma, médiathèque, expositions, festivals...) ainsi que ceux du théâtre de Villefranche.

La bibliothèque, gérée par une équipe de bénévoles, est à la recherche de personnes volontaires pour compléter son équipe afin de pouvoir continuer à vous accueillir. N'hésitez pas à nous rejoindre au sein d'une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nous vous attendons nombreux au sein de notre bibliothèque afin de venir découvrir ou redécouvrir nos trésors de lecture et partager ensemble nos récits.

L'équipe des bénévoles



Le Chant du Marmont



La reprise des animations : Notre première prestation post-pandémie a été réalisée à l'occasion des conscrits de Misérieux le 5 septembre et depuis, les sorties s'enchaînent. C'était pour nous l'occasion de sortir des cartons nos nouvelles tenues de parade achetées juste avant la pandémie.

Notre Cinquantenaire : Reporté pour cause de pandémie en 2020, il est programmé le 26 juin 2022.

Effectifs : Alors que beaucoup d'associations estimaient la perte d'adhérents entre 10 et 20 % suite au confinement, nous avons eu la très bonne surprise de constater, dès les premières répétitions, que toutes et tous les musiciens du Chant du Marmont étaient heureux de se retrouver. C'est un bon signe de vitalité mais si de jeunes musiciens pouvaient venir nous rejoindre par le biais de notre école de musique, ce serait encore mieux.

Notre école de musique

Les cours assurés en distanciel par Anne DUPERRON ont permis aux 5 élèves de travailler en « visio » et deux d'entre eux ont mis la tenue et intégré les rangs pour la première fois à ANSE le 17 septembre 2021. Félicitations à Clément et Dylan qui sont venus grossir le pupitre des saxophones. Nous attendons maintenant l'arrivée de Joud et Noah au cornet ainsi que Gaël à la percussion.

Dernière minute !!

Le président, le trésorier et le chef cymbales ont fêté leur 70ème anniversaire en « gambadant » dans les rues de FRANS à l'occasion de la fête des conscrits le 10 octobre 2021. Notre doyen Guy JEANNOT subit le poids des années et de son euphonium. mais refuse de décrocher totalement. Pour lui, l'ambiance et les bons moments consacrés à la musique sont plus forts que le poids des années.



Contacts

Marc LAGER - 07 85 12 08 99
Robert NUGUET - 06 84 22 44 49
lechantdumarmont@gmail.com

Marc LAGER

Président du « Chant du Marmont »





Le chœur mixte de Frans

Officiellement le Chœur Mixte de Frans a vu le jour le 13 novembre 1997, Daniel Boyer, membre fondateur en devient le premier président.

Tout a commencé en début d'année par la rencontre de quelques personnes qui se réunissent le vendredi soir à l'église et chantent à l'unisson, sous la direction de Monique Fortas. En septembre, la direction est confiée à René Perrier, chanteur et dirigeant d'un pupitre d'hommes à la chorale de Liergues. Le nombre croissant des choristes permet

de passer aux chants à plusieurs voix.

Il cède sa place à Anne Bourguet avec laquelle la chorale donnera sa toute première prestation en public, le 24 décembre 1997, lors de la messe de Noël en l'église de Frans. C'est lors des vœux du maire, le 10 janvier 1998 que les Franvernois (es) découvrent notre formation. Après un travail de longue haleine, la saison se termine par notre tout premier concert officiel, le 05 juin 1998, en l'église de Jassans.

En 2001, nous accueillons une nouvelle cheffe de chœur en la personne de Monique Morinière qui nous accompagnera jusqu'en 2003.

Septembre de la même année, la saison débute avec Serge Salelles, notre nouveau chef de chœur, professeur de violon alto au conservatoire de Villefranche-sur-Saône. Grâce à ses compétences et sa patience, il insuffle une nouvelle dynamique à la chorale qui sait tirer profit de ses conseils avisés. À l'heure actuelle, Serge dirige toujours la chorale et depuis la reprise, nous espérons beaucoup pouvoir partager avec le public le résultat de notre travail, ce qui n'a pas pu être fait en 2019 et 2020. Depuis la création de l'association, chaque année

a été ponctuée de plusieurs concerts et le prochain nous tient particulièrement à cœur, car nous fêtons alors le centième, chiffre qui démontre la longévité de notre existence et que nous n'étions pas en mesure d'imaginer à la création.

Les bienfaits du chant choral sont immenses, chanter c'est partager une même passion, rencontrer de nouvelles personnes, créer un lien d'amitié entre tous...

Les répétitions se déroulent le mardi, 20 h 15, salle Michel Berthoud.

Il n'est pas nécessaire de savoir lire une partition, il suffit de suivre le chef, alors si vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à nous rendre visite un soir, sans engagement. Nous serons heureux de vous accueillir.



Répétitions

le mardi à 20 h 15
à la salle Michel Berthoud





ctfrans@gmail.com

Cyclotouriste

Le Club Cyclotouriste de Frans (C. T. Frans) a été créé en 1987, nous sommes 22 licenciés femmes et hommes de tous niveaux loisir ou sportif.

L'association a pour objectif de pratiquer et d'encourager l'activité cycliste en général (route, VTT, VTC ou Vélo Électrique).

En dehors de nos sorties habituelles du dimanche matin, peu d'évènements marquants cette année pour cause de COVID. Nous avons découvert ou redécouvert des petites routes dans la Dombes ou dans le proche Beaujolais en respectant les distances « réglementaires ».

En juillet, plusieurs d'entre nous ont participé à la cyclosportive « GF MONT VENTOUX » par une chaleur étouffante, d'autres se sont trempés et gelés au Rallye du Beaujolais en septembre ! Heureusement, ce sont des conditions peu fréquentes !

Comme la saison précédente, nous avons aussi apprécié la compagnie de jeunes cyclistes : les petits-enfants de Jacques et le fils d'Alain. Nous souhaitons aussi la bienvenue à deux nouveaux adhérents Christophe et Valéry.

Si vous aimez le vélo et souhaitez pratiquer une activité physique sportive ou de loisir avec un groupe convivial, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Motoclub MC Kraknos



Siège social
« Chez Bé » à Frans
mckraknos-frans01@orange.fr

C'est en 2003 qu'une petite bande de potes voulut fonder un motoclub en mémoire de Gilles Valençot, disparu en 1988. Ayant repris l'habitude de se rassembler à Frans avant de partir en balade, il devenait évident de créer une association. C'est alors que le motoclub Mc Kraknos vit le jour autour d'une vingtaine de motards.

Avec comme présidents d'honneur, Jeannot et Guiguite Valençot, voilà 18 ans que le motoclub perdure autour de balades ou d'évènements sportifs et associatifs. Constitué d'une trentaine d'adhérents depuis plusieurs années, nous sommes heureux de constater que de jeunes motards nous rejoignent.

Après une conjoncture sanitaire difficile pour la vie associative, nous espérons se retrouver pour 2022 en sorties, voyages et repas dansant.

Les 20 ans du motoclub arrivent à grand pas...





Etnydance

L'association ETNYDANCE propose à tous, hommes et femmes d'entretenir leur forme physique, sur des séances collectives.

Les lundis, mercredis et vendredis vous pourrez atteindre vos objectifs santé tant en douceur, qu'en cardio en passant du pilates, du postural ball, du stretching, à la danse africaine, à la zumba, au cross training et cette année au strong.

Entourés par des profs diplômés et motivants, dans une ambiance conviviale et dynamique, nous vous invitons cordialement à nous retrouver.

Nous vous attendons nombreux.



Assemblée générale

vendredi 21 janvier 2022 à 20 h
Salle du Conseil

Le Comité des Fêtes a vu le jour le 24/04/2002. Ce fut le début d'une belle aventure : Franslympiades, caisses à savon, soirées spectacle, journées à la neige, une seule ambition : animer le village !!

Le 18/06/2020, nous faisons le choix d'un nom qui rappelle notre identité et notre attachement au village : le Comité des Fêtes devient le Comité Franvernois.

Cette année 2021, la crise sanitaire du COVID19 a ralenti notre activité, toutefois, nous avons tenu, en partenariat avec le conseil municipal des enfants, une buvette/snack pour les journées du patrimoine. Malgré une météo assez pluvieuse, les plus aguerris nous ont rendu visite.

Afin de faire le bilan de cette année 2021, et de préparer 2022, notre assemblée générale sera ouverte à tous, et aura lieu le vendredi 21 janvier 2022 à 20 h à la salle du conseil (sous réserve de confirmation par la mairie).

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion.

Les inscriptions ouvriront en décembre 2021, nous invitons les intéressés à scruter notre page facebook et noter site internet :

 www.facebook.com/comite.franvernois

 www.comite-franvernois.fr

Vous pouvez également nous contacter par mail : comite.franvernois@gmail.com

À noter


**Journée
à la neige
dimanche 23
janvier 2022**


Association du Yoga de Frans

Les cours de yoga (hatha yoga) ont lieu tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 45 dans la petite salle de la de la salle polyvalente Michel Berthoud à Frans.

L'association souhaite que ces cours soient des moments de bien-être et de partage sous le signe de la bienveillance, du respect et de la bonne humeur. La professeure adapte les postures à tous les niveaux !

Une journée bien-être / yoga sera organisée au printemps, et sera ouverte à tous (en fonction de la situation sanitaire).

Les cours ont repris depuis le 16 septembre 2021.

Le pass sanitaire s'applique.

Le cours est actuellement complet.



Présidente : Christine Achaque
06 06 83 62 46

Secrétaire / trésorière : Odile Cuny - 06 20 39 38 99

Page Facebook : Yoga de Frans



Quelques dates clés :

L'association du Yoga de Frans naît en novembre 1990. Elle est alors présidée par M^{me} Dominique Girier.

En 1992, M^{me} Lorenzetti devient présidente, puis lui succède M^{me} Hennequin en 1997.

En 2004, Marceline Salvaire reprend la présidence de l'association, et dispense également le cours de yoga.

Marie-Thérèse Faventin succédera à M^{me} Salvaire à la présidence en 2008. M^{me} Salvaire continuera à intervenir en tant que professeure. Plus récemment, en juillet 2019, l'actuel bureau prend ses fonctions.

En 2019, c'est Claire Pernot-Chartron, d'abord élève de Marceline Salvaire, qui devient professeure après avoir obtenu son diplôme de professeur de Hatha Yoga à l'école EFYARA de Lyon. M^{me} Salvaire dispensera les cours jusqu'à ses 90 printemps !

MOBAGEM

AGENCEMENT CUISINES - SALLES DE BAINS
MAGASINS - DIVERS
MENUISERIE TRADITIONNELLE - PART. PROF

138 Route de Lyon - 01600 TRÉVOUX
04 74 00 05 27 - Fax 04 74 00 44 90

Maître d'oeuvre
Construction bois - Maison BBC
Surélévation



Création d'espace
Coordination de chantier B.T.P.

Études de projets / Permis de construire
Spécialiste en constructions bois
Consultations d'entreprises
Suivis et coordinations de chantiers

MIAILLE Laurent

01480 Frans - 06 85 21 97 88
mialle.conceptbois@orange.fr

CARROSSERIE ROTHEVAL

TOLERIE PEINTURE

DEPANNAGE POSE PARE-BRISE

LES GAGERES
01480 FRANS

04 74 60 90 26

04 74 60 86 85

carrosserie.rotheval@orange.fr

Le Frans'is

BAR ■ RESTAURANT ■ TABAC

PRESSE ■ FRANÇAISE DES JEUX

23, rue des Gagères - 01480 FRANS

04 74 62 85 53

lefransis01@gmail.com

Jassans Frans Football

Si l'association Jassans-Frans football a vu le jour en juin 2017, elle est l'héritière de l'Étoile Sportive de Frans.

En effet l'ESF créée en février 1959 par son président de l'époque Joseph Colovray et son secrétaire Marcel Lespinasse (selon les statuts) était jusqu'à sa dissolution en 2017 l'une des plus vieilles associations du village.

En s'associant à l'Union Sportive de Jassans créée en 1941, Jassans Frans Football est une association jeune mais chargée d'histoire.

Nombre d'entre vous ont joué pour l'un ou l'autre des deux clubs voire même les deux. Beaucoup se sont retrouvés autour des terrains, des buvettes...

Convivialité, bonne humeur, et bon esprit sportif sont les valeurs d'hier et d'aujourd'hui.

Pour la saison 2021-2022, JFF c'est une cinquantaine de dirigeants et bénévoles, de nombreux sponsors, qui œuvrent chaque jour pour que plus de 350 licenciés de l'école de foot aux vétérans vivent leur passion, vivent le football !

Merci à tous de votre implication, de votre aide.

Bonne saison 2021-2022 à nos licenciés, à nos sponsors, à nos supporters...

Et très bonne année 2022 à tous.

Le bureau de JFF



Alarme Intrusion - Vidéoprotection - Contrôle d'Accès
Fumigène - Protection incendie - Portiques antivols - DAE
Automatisme - WMC - Interphonie - Electricité - Domotique KNX

NSA TECHNOLOGIE
926, route d'Ars
01600 St DIDIER DE FORMANS
Téléphone : 06.98.41.30.64
Télécopie : 04.81.91.62.92
E-mail : clement@nsa-technologie.com

NUGUET
Constructions
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
MAÇONNERIE - RESTAURATION PATRIMOINE ANCIEN

Maçonnerie
Charpente
Couverture
Zinguerie
Restauration
du patrimoine ancien

349 chemin de la Poyat
01480 FRANS LES VERNES
04 74 60 73 63
06 84 21 58 67
constructions.nuguet@wanadoo.fr

GC Evenementiel
Chaque événement a son histoire, caribons la vôtre !
Location - Prestation - Vente

Groupe GC
commercial@gcgourmet.fr
commercial@gcevenementiel.com

GC Gourmet
La qualité dans votre assiette !
Restauration - Epicerie - Caviste

La Gaule en Vernes

Amis de l'étang et amis pêcheurs, bonjour !

Une année 2021 aux résultats mitigés pour notre association :

En effet :

- Les problèmes sanitaires ont réduit les déplacements donc l'activité de nos pêcheurs.
- Une surabondance d'algues dans le plan d'eau en a découragé certains.
- Le problème récurrent de poissons-chats est un frein.

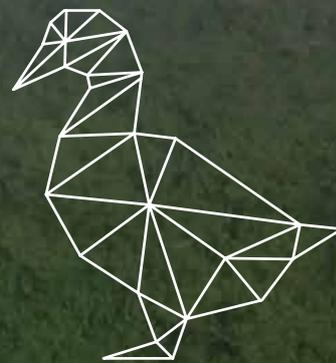
Cependant, quelques points positifs :

- Un repoissonnement satisfaisant et une reproduction significative nous ont fait prendre de belles fritures.
- Une fréquentation correcte de notre safari truites malgré la période.
- Une cohésion de l'équipe dirigeante soudée et courageuse nous fait entrevoir un avenir meilleur.



Vente de cartes aux cafés
"Le Frans'is" et "Chez Bé"

Président : Serge Laporte : 06 68 83 95 68
Vice-Président : Jean-Luc Raux : 06 84 10 19 00
Trésorier : Yves Mabile : 06 03 55 58 37



Rétrospective sur l'antenne des secouristes

L'année 2021, avec la poursuite de la pandémie de Covid 19, a encore partiellement été modifiée en matière d'activité. À la demande de la commission communication du Franvernois, nous allons nous replonger dans les archives.

L'antenne des secouristes de Frans a été créée un peu avant 1980. 3 personnes ont été principalement à l'origine de cette idée. Il s'agit de Claude Gouzil, Camille Pagès et Daniel Poinas. Après avoir adhéré à la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme), elle a rejoint la Protection Civile vers 1986. Vainqueur du challenge départemental en 1985, elle a eu la charge de l'organisation l'année suivante. Une vingtaine d'équipes de tout le département et de toutes affiliations (FFSS, Protection Civile, Croix Rouge et pompiers) sont venues concourir. Cette confrontation était un travail énorme de préparation car il fallait concevoir des cas concrets avec des fiches de notations afin d'évaluer le travail de chaque équipe. La journée était très longue mais cela n'empêchait pas de terminer le soir par un bon repas et une soirée dansante. C'était grandiose.

En 2000 et en 2004, l'antenne a organisé à nouveau le challenge, appelé depuis le challenge Albert Bussy, fondateur de la Protection Civile dans le département de l'Ain. Maintenant, ce dernier n'est, hélas, plus organisé. Des manoeuvres, sous la responsabilité de la préfecture permettent notamment de s'exercer sur le département avec des cas beaucoup plus larges comme les attentats. En 2019, les secouristes de Frans ont reçu toutes les antennes de la Protection Civile du département pour une manoeuvre interne, passée dans la bonne humeur et la convivialité.

Les formateurs successifs ont été Claude Gouzil, Frédéric Velu, Jérôme Suard, Joël Boulizon, Fabien Pascal,

Frédéric Troussard et actuellement Laurent Pérault qui officie désormais sur tout le département. Claude Gouzil, Michelle Nuguet, Rémy Gelin, Simone Gonin et Robert Nuguet se sont succédés en tant que responsables d'antenne locale.

Merci à toutes ces personnes qui ont donné ou donnent encore de leur temps. Merci également à tous les adhérents qui ont permis à cette association de vivre par leur action respectueuse.

Merci aux différentes municipalités qui nous ont régulièrement apporté une contribution matérielle et financière.

Si vous souhaitez participer à la vie de notre antenne et pouvoir intervenir pour sauver des vies, vous pouvez nous rejoindre et suivre une formation de secourisme.



Robert NUGUET : 06 84 22 44 49

La gymnastique de Frans, toujours en pleine forme !

Depuis 37 ans maintenant, la « gym de Frans » participe activement à la bonne santé des Franvernoises et Franvernois ; elle est, depuis sa fondation, synonyme d'amitié et de bonne humeur en permettant une remise en forme douce et un entretien physique régulier.



L'association propose des cours de gymnastique pour adultes. Les cours ont lieu à la salle polyvalente Michel Berthoud dans le respect des mesures sanitaires. Les cours ont lieu pendant la période des vacances scolaires de Noël, d'hiver et de printemps, une semaine sur les deux. Les inscriptions se font sur place aux horaires des cours pendant tout le mois de septembre puis, tout au long de la saison, au prorata des mois restants.

Cette année, félicitons plus spécialement Sandrine Chalard, animatrice sportive, qui assure depuis 1999 les cours du matin ! Elle transmet, comme sa collègue Manon Jouassin qui encadre les cours du soir, bonne humeur, bienveillance et énergie positive chères aux fondateurs de l'association depuis le tout début. Malgré la pandémie et ses conséquences, l'association a su rester proche de ses adhérents en proposant tout au long des confinements, des cours en visio aux horaires habituels ou en suivant des séances préenregistrées. La nouvelle saison a démarré sur les chapeaux de roues dès le 6 septembre 2021 ; les adhérents sont revenus nombreux et très motivés. On note un bon nombre de premières inscriptions cette saison.

Alors n'hésitez pas à vous lancer : la « gym de Frans » c'est dynamisme et convivialité assurés !

Pour toute information sur les horaires et adhésions, visitez notre site : <http://gymdefrans.free.fr>



Soleil Franvernois



Ce mercredi 22 septembre 2021, après une année sabbatique due à la crise sanitaire, le Soleil Franvernois entame sa 17^e année d'existence.

Qu'est-ce qui explique cette longévité ? Une équipe motivée, des adhérents fidèles et de nouveaux adhérents chaque année !

33 adhérents qui aiment se retrouver pour jouer, les uns aux cartes, les autres au Scrabble.

Les goûters sont toujours très appréciés, l'occasion pour chacun de partager un moment de convivialité lors de son anniversaire.

Le Bureau,

..... 33 adhérents



Le Sou des écoles

L'association du Sou des écoles de Frans a été créée en 2003 afin d'organiser des manifestations pour récolter des bénéfices qui financeront sorties et spectacles au cours de l'année scolaire et permettre aux enfants de se retrouver en dehors du cadre de l'école.

C'est aussi l'occasion de constituer un lien convivial entre parents, enseignants et municipalité et ainsi participer à la vie du village.

Au gré des années (et des enfants qui grandissent), le bureau de l'association s'est transformé et chaque changement a toujours été source de créativité et d'évolution. Certains événements phares restent incontournables, comme la kermesse ou le marché de Noël, et d'autres ont vu le jour, avec par exemple le bal d'Halloween ou le petit panier du Sou.

Chaque année, de nombreux parents nous apportent leur aide. Ce soutien constitue le succès de chaque manifestation. Nous les remercions vivement.

Ce début d'année scolaire 2021/2022 a été riche en festivités, puisque le bal s'est ouvert avec celui d'Halloween le 31 octobre, pour enchaîner sur la vente de sapins le 4 décembre et le traditionnel marché de Noël le 12 décembre.

À vos agendas donc ! Nous espérons vous voir nombreux cette année encore !

Le bureau du Sou



RAMONAGE Maurice Saint-Cyr

Chemin de Gléteins - 01480 Frans
Tél. 04 74 60 80 64 ou 06 83 45 58 61

EIRL Pierre NUGUET

La Passion du Travail bien fait

Chemin des Vallières - 01480 CHALEINS
06 83 20 62 56
nuguet.bat@hotmail.com

www.nuguetbat.wixsite.com/travauxenbatiment



500 m² D'EXPOSITION DE MATÉRIELS NEUFS ET D'OCCASION
PIÈCES DÉTACHÉES - CONSEILS - ATELIER SAV

CALAD' MOTOCULTURE



361 rue d'Anse - RN 6 Limas
69400 VILLEFRANCHE S/S
): 04.74.68.03.34

www.caladmotoculture.com

solo Kubota Deere WOLF ZIRCON STIHL Husqvarna ECHO ELIET KAZ

CARROSSERIE DE JASSANS

Toutes assurances



Pose de Pare Brise

SEBASTIEN GINIER

TÉL : 04 74 60 95 10

ZA du Pardy
01480 FRANS

La vie des classes



Classe en 1

L'année 2021 a encore été compliquée pour organiser des festivités avec les contraintes sanitaires.

Mais après le report de la date de notre fête des conscrits initialement prévue en mars, la classe en 1 a eu la joie d'animer le village le week-end du 09-10 octobre dernier.

La classe en 1 remercie vivement les trois conscrits de 90 ans pour leur accueil le samedi après-midi. À noter que deux d'entre eux ont participé à la vague des conscrits le dimanche en voiture (Michel et Emilienne).

La classe en 1 est très heureuse d'avoir pu organiser la fête des conscrits même si elle n'a pas été complète (absence des bals publics et de la retraite aux flambeaux). Notre fête des conscrits a été préparée en un temps très court (du 26/08 au 09/10/2021).

La classe en 1 vous donne rendez-vous dans 10 ans.

Tous les fransvernois nés en 1 pourront contacter le nouveau bureau qui sera mis en place début 2022.

Vive la 1 - Y'en a qu'une c'est la 1 !



Week-end du 9 et 10 octobre 2021

- Une soirée privée a été organisée le vendredi soir pour la remise des cocardes et gibus à tous les amicalistes (32), aux 20 ans (6) et aux 10 ans (46).
- Samedi matin, tous les conscrits ont participé aux derniers préparatifs avant de déjeuner au bar restaurant « Le Frans'is, puis ont rendu visite à leurs aînés.
- Samedi en soirée, remise de la clé du village par les classes en 9 et en 0.
- Dimanche matin, bénédiction des conscrits par le Père Raphaël, puis une gerbe a été déposée au monument aux morts. Puis rendez-vous à 10 heures pour la traditionnelle photo des conscrits, la vague dans le centre du village et bien entendu, le banquet tant attendu.
- Lundi, retinton au Château des Loges au Perréon avec 120 participants et joyeux drilles.

Les conscrits ont continué leur fête tout au long de la semaine en organisant différents restaurants jusqu'au vendredi soir 15 octobre. Tous étaient ravis de se retrouver dans une ambiance festive.





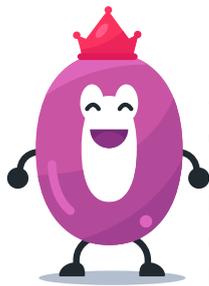
CONSCRITS du personnel communal

Comme la tradition le veut, les conscrits/tes du personnel communal, du CCAS et de la municipalité sont honorés chaque année.

2021, trois conseillers municipaux : Alexandra Thivet, Carole Rieger et Jérémy Robert.

Et six 10 ans du Conseil Municipal des Enfants : Axel, Thiago, Eya, Khelya, Rémy et Gaël.

Le 8 octobre, il a été célébré cette fête caladoise autour d'un verre de l'amitié.



Classe en 0

« Autrefois, les amicales n'existaient pas car la fête des conscrits se déroulait sur un seul week-end. Le repas était pris au restaurant du village et la fanfare menait les conscrits à travers les rues. L'ambiance était assurée quelques fois, un accordéoniste et les conscrits n'hésitaient pas à chanter et à raconter des histoires drôles.

En 1970, les conscrits n'étaient pas nombreux. La classe en 5 pouvait se joindre à la classe en 0 pour fêter l'interclasse. Les 10 ans avaient déjà pu participer à la fête. C'est suite à la vogue de 1978, que les futurs 20 ans (qui ont 61 ans aujourd'hui) ont commencé à songer à créer une amicale. Par la suite, une équipe s'est constituée avec d'autres décennies afin d'organiser la fête des classes qui allait suivre.

En 1980, les conscrits se sont déroulés sous un chapiteau, installé sur la place du village car la salle des fêtes n'existait pas encore. L'amicale des classes en 0 a été créée par la suite, et déclarée officiellement en préfecture en janvier 1981. Une nouvelle ère était née et les conscrits, tels que nous les connaissons aujourd'hui avec une fête grandiose, allait peu à peu, se mettre en place.

Après une année 2020 « creuse » pour la 0, nous reprenons notre traditionnelle vente de saucissons briochés et chaussons aux pommes, le premier samedi de décembre, et nous attendons patiemment 2030 pour montrer de quoi la 0 est capable !!!

Vive les conscrits, vive la 0 ! »



Classe en 2

Enfin 2022, et l'occasion pour la classe en 2 de défiler, chanter, rigoler et rentrer dans cette nouvelle dizaine... tout en gaieté !!!

Du haut de mes 39 années, presque 40, j'ai toujours entendu parler de l'association des classes en 2 à Frans. Malheureusement, je ne connais pas la date exacte de sa création mais à ce jour, elle est vieille de plusieurs dizaines d'années. Mes prédécesseurs, Jacques Sentailler, Christian Cinier... ont avec brio, fait vivre cette association pendant de nombreuses années. 2021 fut une année particulière avec cette pandémie mais elle a surtout marqué le début de l'organisation de notre traditionnel week-end des conscrits. Nous avons aussi pu réaliser une des premières ventes sous la halle et quel bonheur de retrouver cette ambiance franvernoise !

Si vous êtes né en "2", n'attendez plus rejoignez-nous !!

Les festivités auront lieu le week-end des 12 & 13 mars.

La 2, y'a rien de mieux !

Amicalistement,

Lionel Descroix, Président de la Classe en 2 de Frans

Classe en 3

2022 va être nous l'espérons tous, un retour à la normale de notre vie associative pour notre commune Franvernoise. Nous invitons l'ensemble des habitants à venir nous rejoindre lors de nos différentes manifestations. Venez partager la bonne humeur et la convivialité de nos amicalistes.

Vive les conscrits, vive la 3

Le bureau



Classe en 5

C'est le 23 octobre 1983 qu'un groupe d'une vingtaine de copines et copains classards ont créé la Classe en 5 de FRANS avec à sa première présidence Guy GAILLARD.

Les premiers statuts sont déposés dès novembre de cette même année et la première festivité sera organisée en décembre.

C'est grâce à ces tous premiers Amicalistes de la Classe en 5 de FRANS que se déroulera, en mars 1985, la première fête des conscrits de la Classe dans notre sympathique village.

En décembre 1986, Laurent MIAILLE accède à la seconde présidence et suivra, au fil des ans, les présidences de : Valérie BRIEL, Laurent MIAILLE, Bruno PONTET et jusqu'en cette année 2021 : Gilles MERLE. Car c'est en cette fin d'année 2021, soit 38 ans après sa création, que les Amicalistes, dans leur grande majorité viennent d'élire Ludivine ODET-THEVENET comme 7^e présidente de la Classe en 5 de FRANS.

La 5 sera toujours là, pour ses fleurs de la fête des Mères et ses huitres de fin d'année.

Vive la 5

Ludivine ODET-THEVENET - 07 89 85 85 61

classe5.frans@yahoo.fr



Classe en 6

L'amicale de la classe en 6 de Frans a été créée par Marcel lièvre, Marcel billet, Claude Gelin, et René Veau en 1966. À cette époque ils ne faisaient que les conscrits et quelques réunions au cours de l'année. Il n'y avait pas encore nos célèbres manifestations.

Les premières manifestations ont commencé en 1976 avec le président Maurice Saint-Cyr qui est resté 20 ans à la tête de la classe. Il y a eu deux femmes présidentes jusqu'à aujourd'hui Malika Mentrel et Christelle Robelin. Nous avons également eu Martial Thévenet et actuellement Sébastien Caudrelier. Les manifestations sont toujours d'actualité avec nos fameuses "Moules Frites" et plus récemment notre "Cuisse de Bœuf à la broche". Nous espérons que l'amicale de la classe en six durera encore longtemps avec tous ces bons souvenirs. Nous avons la chance d'avoir à nos côtés nos premiers amicalistes et nous pensons bien sûr à ceux qui nous ont quittés depuis la création.



Classe en 4



Après la fête des conscrits des 23 et 24 février 1974, quelques conscrits décidèrent de constituer l'amicale des classes en 4, afin de pérenniser les liens d'amitié, et d'organiser quelques rencontres.

La première réunion eut lieu le 11 août 1974 ; un bureau fut constitué avec, à sa présidence René DAVID, Alain NUGUET secrétaire, Jean Paul SAINT CYR trésorier, ainsi que trois autres membres de la classe en 4.

L'amicale fut enregistrée en Préfecture de l'Ain le 11 décembre 1974.

Depuis cette date, l'amicale organise la fête des conscrits et quelques manifestations annuelles : rougail saucisses en mars, tapas en juin, la soirée « Beaujolais Nouveau » le 3^e samedi de novembre.

Aujourd'hui, l'amicale des classes en 4 enregistre une quarantaine d'adhérents, toutes les décades sont représentées.

Les Franvernois ou Franvernoises natis de la 4 qui souhaiteraient participer à cette belle fête des conscrits en 2024, peuvent se faire connaître en contactant la Présidente Vanessa NOWICKI, ou tout autre amicaliste.

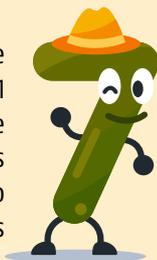
L'horizon 2024 se profile : préparons-nous à le rendre lumineux !!!



Classe en 7



L'amicale des classes en 7 a été enregistrée en préfecture comme association loi 1901 le 22 février 1976. Les initiateurs de l'amicale étaient de mémoire d'amicaliste Claudius Vignard, dit Dudu, Pierre Frappier dit Pierro et Claude Marcelle dit Père Marcelle, il nous a quittés cette année.



Plusieurs amicalistes d'aujourd'hui le sont depuis le début de l'association.

Depuis plus de 20 ans, nous organisons chaque année fin octobre, une vente de boudin et fin novembre notre foire aux chocolats.

Nous espérons vous y voir en 2022.

2022, année de demi-décade pour notre amicale. Nous sommes impatients et espérons pouvoir servir la classe en 2 comme avant les années pandémies.

Si vous êtes de la classe en 7 et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter (06 14 20 89 63 ou briel.sam87@gmail.com)

Belle année 2022.



Classe en 8



C'est la 8,8,8...78 ! 1978, c'est effectivement l'année de première apparition officielle de l'Amicale des classes en 8 de Frans-Les-Vernes dans nos archives Franvernoises ! L'association est déclarée avec la maxime suivante : "Resserrer les liens d'amitié entre les conscrits des classes en 8 en organisant annuellement une fête, un banquet, une sortie..."

Depuis 43 ans maintenant, aux travers des différentes sorties que nous avons effectuées, réunions de bureau et assemblées générales qui nous ont rassemblés à notre siège historique : le Café de la Place - actuel « Chez Bé », manifestations diverses et variées que nous vous avons proposées, et fêtes de conscrits que nous avons partagées, nous pouvons ajouter à l'amitié l'implication, le sens du collectif et de la fête des membres et des différents bureaux qui ont fait vivre et animer notre belle Classe jusqu'à nos jours !

Avec une centaine de conscrits présents lors de notre fête de 2018, un nouveau bureau formé en 2019 et 53 amicalistes de tous âges à l'heure actuelle, l'histoire de notre amicale devrait encore compter de belles pages...

À nos amis des Classes en 2 de célébrer leurs décades cette année. Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur week-end de conscrits, et des moments de retrouvailles et de partages inhérents !

Pour les natifs des classes en 8 souhaitant nous rejoindre : classe.8.frans@laposte.net

Prenez soin de vous et de vos proches,



Monsieur le préfet,
Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 1er de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite "Amicale des classes en 7" dont le siège est à la salle des réunions de Frans.

Cette association a pour objet de resserrer les liens d'amitié entre les conscrits de la classe ; de secourir dans la mesure du possible les conscrits reconnus nécessiteux (maladie-veillesse) ; d'honorer la mémoire des membres disparus en envoyant aux familles une gerbe et une délégation à l'organiser annuellement une fête, un banquet ou une sortie ; et enfin suivant les ressources de l'association.

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :
Mr Limonond Henri né à Villefranche le 10.04.29, de nationalité Française, domicilié à Frans, exerçant la profession d'artisan, président ;
Mme Cinier Joëlle née à Venrey-les-Jumeaux (21), le 19.07.78, de nationalité Française, domiciliée à Frans, sans profession, trésorière.
Melle Gobet Eliane, née à Villefranche le 20.04.59, de nationalité Française, exerçant la profession d'ouvrière, secrétaire.

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association ainsi que le modèle qui servira de registre conformément à l'article 5 de la loi précitée et aux articles 5 et 31 de son décret d'application.

Nous vous prions de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration et nous remercier ultérieurement, après l' avoir paraphé, le registre réglementaire.

Veuillez agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Frans, le 23 octobre 1978



Classe en 9

L'amicale de la Classe en 9 a vu officiellement le jour le 23 Novembre 1978. Elle était présidée par Henry Limonond, accompagné de Claude Gouzil (Vice-Président), Joëlle Cinier (Trésorière), Marc CINIÉ, Lucette Milton (Trésorière adjointe), Eliane Gobet (Secrétaire) et D. Gonnard (Secrétaire adjointe).

Leur but : développer et resserrer les liens entre amicalistes, honorer la mémoire des anciens, organiser des événements et le week-end des conscrits. La première manifestation créée par la Classe a été un tournoi de pétanque, qui perdura pendant plusieurs années, puis a été suivi par une vente d'huîtres. Elle a été remplacée par la paella en 2005, et la bourse aux jouets en complément en 2009. L'année 2022 sera l'occasion de vous retrouver également lors de notre Tournoi de football inter-association qui aura lieu le samedi 25 juin 2022.

Chacun de ces présidents ont pu y laisser une trace :

- 1982 Serge Gaillard
- 1983 à 1987 Claudine Relachon
- 1987 à 1993 Gerard Leureau
- 1993-1999 Edith Vivaldi
- 1999-2009 Patrice Mentrel
- 2009-2019 Carine Verichon
- 2019 à ce jour Benjamin Humbert





AD, C'EST SÛR

GARAGE **EXPERT**

DUPONT - MELINON

ZONE ARTISANALE LE PARDY 01480 FRANS

04 74 60 78 03

HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 7 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Le vendredi de 7 h à 12 h et de 14 h à 18 h

ad.ggedupont@wanadoo.fr

SALON ISALINE

Coiffure Mixte

04 74 09 77 35

Rue de Creuzat - FRANS



SOLOSEC

ÉTANCHÉITÉ

04 74 05 09 18
contact@solosec.fr

68, rue de Savoie
69170 TARARE

Agence
Alliance Gaz
SAV • ENTRETIEN **GAZ & FIOUL**

1675, chemin du Bicheron - 01480 FAREINS
04 74 66 39 16

DÉPANNAGES TOUTES MARQUES
pour les Particuliers et les Professionnels



AMBULANCES
de **BEAUREGARD**

7j/7
Toutes distances

04 74 60 02 67 • 06 73 41 02 88

AS'ELEC

Alain CHAUTARD
Gérant

Électricité industrielle
Tertiaire

06 79 99 47 93

398, rue de l'Industrie
01480 Jassans-Riottier
as-elec@orange.fr



Vision Plus Jassans Optique et Audition

15 avenue de la dombes

01480 Jassans Riottier

0437554617

Liste des associations et amicales de Frans

AMICALE DES CLASSES EN 0	HUMBERT Sébastien		humbertsebastien@free.fr	06 68 97 86 18
AMICALE DES CLASSES EN 1	TRICAUD Pascal		tricaud.p@free.fr	
AMICALE DES CLASSES EN 2	DESCROIX Lionel		lioneldescroix@yahoo.fr	06 17 67 37 82
AMICALE DES CLASSES EN 3	VEAU Christian		chvo@sfr.fr	04 74 60 99 37
AMICALE DES CLASSES EN 4	CHAVANEL-NOWICKI Vanessa		vanou-reunion@hotmail.fr	
AMICALE DES CLASSES EN 5	ODET-THEVENET Ludivine		classe5.frans@yahoo.fr	07 89 85 85 61
AMICALE DES CLASSES EN 6	CAUDRELIER Sébastien		scaudrelier23@yahoo.com	06 23 82 19 82
AMICALE DES CLASSES EN 7	BRIEL Samantha		briel.sam87@gmail.com	06 14 20 89 63
AMICALE DES CLASSES EN 8	GONIN Clément		classe.8.frans@laposte.net	
AMICALE DES CLASSES EN 9	HUMBERT Benjamin		classeen9defrans@yahoo.fr	06 01 17 81 35
AMICALE DES POMPIERS	LESPINASSE Gaël		amicalepompiersjass@free.fr	06 68 30 63 63
ARTS MARTIAUX ET ÉNERGÉTIQUES	DARJINOFF Nathalie		darji@wanadoo.fr - 06 28 77 73 30	04 74 02 83 50
BIBLIOTHEQUE			frans@mediatheque-saone-vallee.fr	04 74 07 06 86
BOULE EN VERNES	SAINT CYR Roger		rogersaintcyr@orange.fr	06 77 69 68 62
CALCULETTE ET SAC DE BILLES	LOUBET Laurence		calculette.sacdebilles@orange.fr	06 84 33 85 14
CHANT DU MARMONT	LAGER Marc		lechantedumarmont@gmail.com	07 85 12 08 99
CHEÛR MIXTE DE FRANS	DE ALMEIDA Chantal		chantaletadao@laposte.net	06 51 75 39 86
CLUB CYCLOTOURISTE	MAILLOT Gilles		ctfrans@gmail.com	04 74 09 83 07
COMITÉ FRANVERNOIS	FORTAS Michel		comite.franvernois@gmail.com	06 65 36 95 08
COOPERATIVE SCOLAIRE	PINEAU Marie-Laure		ce.00102451@ac-lyon.fr	04 74 60 75 40
ENTRE VIGNE ET VANILLE	MASSELO Marcel		masselo974@yahoo.fr	04 74 60 99 57
ETNYDANCE	GAGNAGE Isabelle		etnydance@gmail.com	06 73 05 79 56
GYMNASTIQUE DE FRANS	MAGUY Florence		gymdefrans@free.fr	
JASSANS FRANS FOOTBALL	BRIEL Jean-Luc		jassansfransfootball@gmail.com	06 09 26 46 77
LA GAULE EN VERNES	LAPORTE Serge		sergelaporte50@free.fr	06 68 83 95 68
LES FET'ART FRANVERNOIS	VEAU Christian		chvo@sfr.fr	
LES PTITS LOUPS DE FRANS	SANCHEZ Laura		laurasanchezekt@gmail.com	06 75 85 47 42
MOTO-CLUB KRAKNOS	VALENÇOT Christophe		mckraknos-frans01@orange.fr	06 75 99 08 13
SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT	SAINT CYR Jean-Paul		jeanpaul.stcyr@wanadoo.fr	06 80 59 25 37
SECTION SECOURISTES	NUGUET Robert		habitat.franvernois@wanadoo.fr	06 84 22 44 49
SOLEIL FRANVERNOIS	GONIN Simone		simone.gonin@orange.fr	06 26 53 20 97
SOU DES ÉCOLES	JUBLLOT Morgan		soudesecolesfrans@gmail.com	
STE COMMUNALE DE CHASSE	BILLOUD Renaud		renaud.billoud@hotmail.fr	06 20 80 29 00
TEAM NEW HORIZON	GUEST Romain		romain.guest@gmail.com	06 86 44 36 46
YOGA	ACHAQUE Christine		christine.achaque@laposte.net	06 06 83 62 46

-  Salle Michel Berthoud
-  Halle
-  Plan d'eau
-  Boulodrome

L'AGENDA 2022

*** JANVIER ***



Samedi 15
Foire à la Cochonaille -
Société de chasse 




*** FÉVRIER ***

Samedi 5
> Bugnes - Chœur Mixte 
> Apéro Quizz - Fêt'art 

Samedi 12
> Tartiflette - Classe en 8 
> Soirée dansante -
Classe en 2 

Samedi 26
Repas dansant -
Classe en 1 



*** MARS ***

Samedi 5
> Grenouilles des pauvres -
Jassans Frans Football 
> Carnaval - Sou des Écoles 
Week-end 12 et 13 > Conscrits 
Samedi 19
> Journée découverte yoga 
> Poulet à la broche - Kraknos 
> Commémoration FNACA

Samedi 26
> Coinche - Jassans Frans Football 
> Rougaille saucisse - Classe en 4 
> Safari truite - Gaule en Verne 

*** AVRIL ***

Samedi 2
Paella - Classe en 9 
Samedi 9
Bœuf à la broche - Classe en 6 
Dimanche 10
Élections Présidentielles 
Judi 21
Don du sang de 13h-21h 
Dimanche 24
Élections Présidentielles 



*** MAI ***

Dimanche 8
Commémoration - 10 h 45
Samedi 14
> Soirée dansante - Vigne et
Vanille 
> Concours sociétaires 14 h -
La Boule En Vernes 
> Jambon à la broche -
Classe en 3 
Samedi 21
Barbecue - Sou des écoles 
Dimanche 29
Vente de fleurs -
Classe en 5 

*** JUIN ***



Vendredi 10 Tapas- Classe en 4 
Samedi 11
> Concours sociétaires 14 h - La Boule En Vernes 
> Méchoui/Pétanque - Comité Franvernois 
Dimanche 12 Élections Législatives 
Vendredi 17 Concert - Chœur Mixte 
Dimanche 19 Élections Législatives 
Samedi 25 Tournoi de foot interassociation - Classe en 9
Dimanche 26 50 ans - Chant du Marmont 

*** JUILLET ***

Samedi 2
> Kermesse - Sou
des écoles 
> Concours
Pétanque -
Classe en 8 
Dimanche 3
Brocante -
Classe en 0 
Vendredi 29
Concours
sociétaires 16h30 -
La Boule en Vernes


*** AOÛT ***




*** SEPTEMBRE ***

Samedi 10
> Forum des associations 
> Cuisse poulet + gratin -
Classe en 2 
Samedi 24
Saucisson Beaujolais -
Classe en 1 



*** OCTOBRE ***

Samedi 1
Soirée spectacle - Comité
Franvernois 
Samedi 8
Moules Frites - Classe en 6 
Samedi 15
Soirée dansante - Vigne et
Vanille 
Dimanche 23
Repas des Aînés - CCAS 
Samedi 29
Boudin - Classe en 7 
Lundi 31
Halloween - Sou des Écoles 

*** NOVEMBRE ***

Samedi 5
Fet'art 
Dimanche 6
Bourse aux jouets - Classe
en 9 
Vendredi 11
Commémoration - 10h45
Samedi 19
Soirée Beaujolais
Nouveau - Classe en 4 
Samedi 26
> Vente de boulettes -
Pompriers 
> Soirée dansante -
KRAKNOS 
Dimanche 27
Foire au chocolat -
Classe en 7 

*** DÉCEMBRE ***

Samedi 3
> Sou des Écoles - Vente de
sapins 
> Saucisson brioché -
Classe en 3 
Dimanche 4
> Loto - Classe en 1 
Dimanche 11
> Marché de Noël -
Sou des Écoles 
Samedi 17
> Vente d'huîtres -
Classe en 5 





Journée du Patrimoine

Anna Vertraete, jeune étudiante de la région parisienne en « installation photographique et plastique » est venue en Juillet 2020, réaliser des photos pour son projet. Mais ce n'est que cette année lors des Journées Européennes du Patrimoine qu'elle a pu exposer ses clichés suivant cinq protocoles établis et utilisés pour décrire un territoire.

Pourquoi notre village de Frans ?

C'est le village dont l'appellation et la phonétique se rapprochent le plus du nom France.

TOURISME



Office de Tourisme Ars Trévoux

Bureau d'Ars - Musée de cire
625 Rue Jean Marie Vianney, 01480 ARS-SUR-FORMANS
Tél. 04 74 08 10 76

Bureau de Trévoux - Hotel Pierre et Anne de Bourbon
Place de la Passerelle, 01600 TRÉVOUX
Tél. 04 74 00 36 32

contact@ars-trevoux.com
www.ars-trevoux.com



L'application mobile arrive !

>> Rendez-vous page 48 pour en savoir +



laforêt

Demandez votre estimation gratuite !

30
ans!
tous gagnants.

AGENCE de JASSANS-RIOTTIER

897, rue Edouard Herriot - 01480 Jassans-Riottier

Tél. 04 74 04 74 04 - E-mail : 01jassans@laforet.com

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Frans, sous la présidence de Madame le Maire M. Nuguet et la vice-présidence de E. Gaillard, est composé de 4 membres du conseil municipal (V. Cartelier, N. Lanfranchi Pijear, C. Vaudant et P. Cuny) ainsi que de 5 membres nommés par le maire (M. Grandjean, JL Raux, JP Saint-Cyr, B. Serrano et D. Blache).

Parmi les missions qui lui sont confiées, on peut citer entre autres :

- **l'instruction des demandes d'aide sociale,**
- **l'accompagnement des personnes fragiles de la commune,**
- **le maintien du lien social, avec les anciens notamment...**

Chaque année, le point fort de son intervention est l'organisation au mois d'octobre, du repas des anciens (75 ans et plus depuis 2020). En raison de la crise sanitaire ce repas n'a pu avoir lieu l'année dernière et a été remplacé par la distribution de ballotins de chocolats. Distribution fort appréciée par ailleurs !



Le rendez-vous de cette année a lieu le dimanche 24 octobre à la salle Michel Berthoud pour se restaurer et pousser la chansonnette dans une ambiance très conviviale.

Si vous avez connaissance d'un cas « difficile » de personne sur la commune, n'hésitez pas à entrer en contact avec l'un de ses membres.

Paroisse de Frans

L'église Saint-Etienne de FRANS est rattachée au groupement paroissial catholique de TRÉVOUX et JASSANS-RIOTTIER. C'est le Père Raphaël RIGAUD qui est responsable des églises de JASSANS, FRANS et BEAUREGARD.

Une messe a lieu le quatrième samedi de chaque mois à 18 heures (horaire d'hiver) et à 18 h 30 (horaire d'été).

En plus de la messe mensuelle, sont célébrés dans ce lieu de culte : baptêmes, mariages et enterrements.

Cette église datant du XII^e siècle est l'une des plus anciennes et remarquables de la région. Située à proximité d'ARS, elle est parfaitement indiquée sur l'axe routier JASSANS/BOURG-en-BRESSE et admirée par des visiteurs ou randonneurs de passage.



Père Raphaël RIGAUD
509, rue de la Mairie - 01480 Jassans-Riottier
06 58 58 30 86 - abrigaud@hotmail.fr



Don du sang

La commune a rejoint l'Amicale des Donneurs de Sang de Villeneuve et communes réunies début 2021, elle regroupe donc 7 villages : Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Chaleins, Fareins, Savigneux, Villeneuve et Frans).

Il y a eu déjà eu un don à FRANS le jeudi 6 mai 2021, une grande réussite car 104 donneurs prélevés sur 124 présents.

La prochaine collecte sera le jeudi 21 avril 2022 de 15 h à 19 h 30 à la salle Michel Berthoud.

Si vous êtes intéressés de donner tous les deux mois sur l'ensemble des communes réunies vous serez les bienvenus.

Jean-Luc RAUX
Représentant FRANS

21 avril
2022



Recensement
de la population 2022

Du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022

Votre commune aurait dû être recensée en janvier-février 2021. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, l'Insee avait pris, en concertation avec les associations d'élus, la décision de reporter la collecte d'un an. Votre commune sera donc recensée en 2022, l'enquête se déroulera du jeudi 20 janvier au samedi 19 février.

Les habitants des adresses individuelles recevront directement dans leur boîte aux lettres les codes internet pour se recenser sans visite de l'agent recenseur ; il suffit de quelques minutes pour répondre au questionnaire internet, à défaut l'agent recenseur remettra les questionnaires papier.



Une question sur votre logement ?
Contacter l'ADIL de l'Ain
04 74 21 82 77 - adil@adil01.fr



Vous êtes à la recherche d'un logement ?

En partenariat avec Dynacité et Semcoda, la commune vous apporte son aide à la recherche de logement au sein de la commune de Frans. Pour effectuer une demande d'inscription à la liste des demandeurs, merci de nous contacter sur : mairiedefrans@frans.fr

DÉCOUVREZ UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE DE L'IMMOBILIER



Prenez RDV en ligne

Réservez un créneau sur mon agenda, je vous rappelle pour préparer au mieux notre rendez-vous.



Une période d'essai de 7 semaines

Laissez-vous la possibilité de sortir du partenariat si mon travail ne vous satisfait pas pleinement !



Choisissez ma comm'

Entre 0,5 % et 5 % du prix de vente de votre bien. Fixez ma comm' en fonction de votre degré de satisfaction.



www.commilvousplaira.fr



Jean-Philippe GUILLAUD

06 60 74 54 93

jpguillaud@commilvousplaira.fr



RECENSEMENT CITOYEN

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Le recensement en ligne est possible pour Frans : www.service-public.fr (rubrique : papiers citoyenneté/recensement JDC)

ou à l'accueil de la mairie : fournir le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile (la présence des parents n'est pas obligatoire).

Consultez toutes les informations sur <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Plus besoin de se déplacer pour accomplir cette démarche. La commune de Frans est raccordée aux démarches en ligne accessibles depuis son site internet (www.frans.fr rubrique « démarches en ligne ») ou en se connectant directement sur : www.servicepublic.fr via la création d'un compte personnel (service accessible 7j/7 et 24h/24).

Attention : la date limite pour s'inscrire est fixée au 6^e vendredi précédant la prochaine échéance électorale, soit le 11 février 2022.

Important - Vous changez d'adresse ?

La commune est divisée en 2 bureaux de vote ; en cas de déménagement celui-ci peut entraîner un changement de bureau. Pensez à communiquer votre nouvelle adresse au secrétariat de mairie (un nouveau justificatif de domicile vous sera demandé).



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

- Vous pouvez faire votre demande de passeport et/ ou de carte d'identité dans toute mairie équipée d'une «station biométrique», **sur tout le territoire français.**
- Mairies équipées du secteur : Trévoux, Reyrieux, Villefranche s/Saône, Gleizé, Anse, Châtillon-sur-Chalaronne, Villars-les-Dombes (**démarche effectuée uniquement sur rendez-vous, renseignez-vous au préalable.**)

Toutes les infos utiles sur:

<http://passeport.ants.gouv.fr>
(rubrique "Vos démarches")

Célébration du 11 novembre



Lors de la célébration du 11 novembre, de nombreux habitants du village étaient présents, ainsi ils ont accompagné Madame le maire Michelle Nuguet, M. Robert Relachon, le représentant de l'association des anciens combattants, et les enfants du CME, à l'hommage rendu à ceux qui ont servi notre pays.



DES INNOVATIONS À FRANS !

Cette année, la mairie de Frans vous plonge dans l'univers festif des fêtes de fin d'année. Les conseillers et les agents municipaux ont fabriqué diverses décorations. A noter que dans un souci d'écocitoyenneté, toutes les décorations ont été fabriquées avec des produits recyclés (cartons, palettes, ...)

De plus, nous fêtons aussi la mise en place de la première boîte aux lettres à destination du père Noël, une idée qui ne manquera pas d'exciter les enfants.

Une année tout en

Beauté

Épilation
Soins corps et visage
Onglerie gel et semi-permanent
Maquillage
Extension et rehaussement cils
Lumière Pulsée
Hamman et Spa
Amincissement
Soin jeunes

M

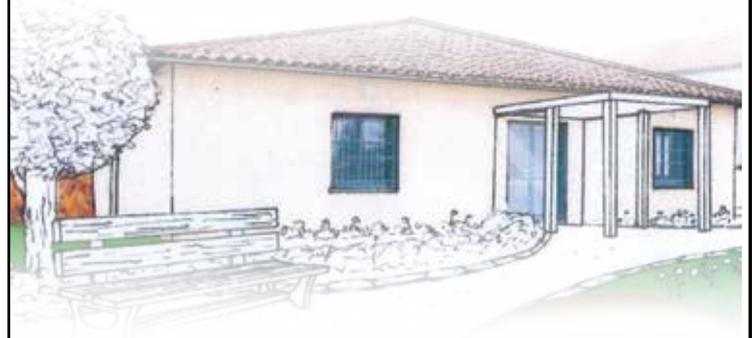
Marilyne Passion

04 74 60 70 77
marilynepassion@sfr.fr
C.C. LE MARMONT
01 480 JASSANS

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE Guy SANCHEZ «Père & Fils»



Maison funéraire



- Organisation d'obsèques •
- Transport toutes distances •
- Contrat d'obsèques •
- Accès à toutes chambres funéraires •

ZAC du Pardy - 01480 FRANS - 09 62 35 70 26
www.marbrerie-pompes-funebres-utilmarbre.com

Territoire Communautaire

La communauté de communes est créée le 1^{er} janvier 2014 par la fusion des Communautés de Communes Saône Vallée et Portes Ouest de la Dombes, à l'exception de Jassans-Riottier qui rejoint la communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône, et l'intégration de la commune de Villeneuve qui n'appartenait à aucune intercommunalité.

✓ La communauté de communes est administrée par son conseil communautaire, composé pour la mandature 2020-2026 de 45 conseillers municipaux représentant chacune des communes membres.

Les compétences de la CCDSV

-  Aménagement de l'espace et développement économique
-  Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
-  Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
-  Collecte et traitement des déchets assimilés
-  Protection et mise en valeur de l'environnement
-  Voirie d'intérêt communautaire
-  Construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
-  Transport et déplacements
-  Communication et promotion
-  Loisirs et tourisme
-  Patrimoine et culture

Marion DE ABREU
La Graphiste du Web
Graphiste & WebDesigner



Entreprises, commerçants, artisans, associations...

Vous êtes talentueux, passionné et exigeant ?
Mon travail est de mettre en valeur le vôtre.
Votre communication reflète vos valeurs, votre histoire et votre personnalité.

Elle est unique et doit vous ressembler !



CRÉEZ VOTRE SITE INTERNET !

De la simple idée à la mise en ligne.
Je vous accompagne dans la
conception et la création de votre
site internet.



**DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ
GRÂCE À UNE IMAGE DE MARQUE
FORTE ET COHÉRENTE**

Logo, charte graphique, support de
communication.



BOOSTEZ VOTRE VISIBILITÉ !

Attirez de nouveaux clients et
développez votre notoriété grâce
au Marketing Digital.

Particuliers

Mariage, naissance, anniversaire...
Annoncez vos plus beaux moments de vie avec une papeterie délicate, adaptée
à vos envies, 100% sur mesure.

Vous avez une idée ? Un projet ?

N'hésitez pas à me contacter, nous discuterons ensemble de vos besoins.

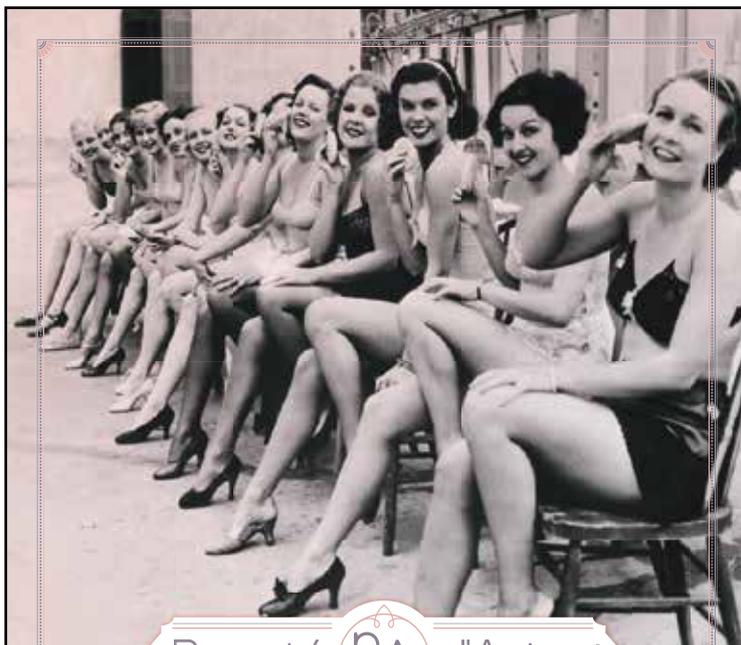
 07 81 41 46 75

 marion@de-abreu.fr

 282 Rue du Marmont
01480 Jassans-Riottier

 lagraphisteduweb.fr





Beauté BA d'Antan®

9 rue des Gagères 01480 Frans
04 74 69 47 22

du mardi au vendredi 9h > 19h **NON STOP**
Le samedi 9h / 12h > 14h / 19h
contact@beaute-dantan.fr
beautedantan.fr

**PRENEZ VITE
RENDEZ-VOUS !**
par téléphone
ou sur notre site !
À bientôt

**- 20%
DE RÉDUCTION**
Sur les soins destinés
aux étudiants et aux
pers. bénéficiant du
revenu minimum social
Sur présentation
d'un justificatif

Création rougevif®

SUIVEZ-NOUS
SUR



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, compte tenu des risques et désagréments occasionnés par le brûlage des déchets verts et de la présence de déchèteries pouvant réceptionner ces déchets verts, ainsi que des politiques de prévention des déchets verts, **le brûlage des déchets verts est interdit sur tout le territoire de la CCDSV.**

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives. (<https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19299>).



AMENDE

450 €

TAILLE DES HAIES

La taille des haies aux abords de la voie publique est obligatoire. Les propriétaires doivent respecter la hauteur prévue dans le règlement du PLU (se renseigner en Mairie). La circulation sur les trottoirs et zones de passage ne doit pas être perturbée par des haies non entretenues.



ENTRETIEN ABORDS DES PROPRIÉTÉS

Il appartient à chacun d'entretenir les abords de sa propriété le long des voies communales, désherbage, entretien des haies, grilles d'eau pluviale, fossés...

Du fait de l'application de la réglementation **zéro pesticide dans les espaces verts publics**, nous invitons les Franvernois à changer leur regard sur les herbes folles qui ne sont pas signe de saleté mais d'une biodiversité en bonne santé !



La gendarmerie vous informe que « les opérations vacances » (surveillance des maisons) pendant la période estivale peuvent se poursuivre tout au long de l'année, aussi les personnes souhaitant signaler leur absence longue durée doivent s'adresser à la gendarmerie.

La divagation des chiens

est INTERDITE et leurs aboiements ne doivent pas déranger le voisinage, le jour comme la nuit...

Si un chien se réfugie chez vous et que son propriétaire n'est pas connu, appelez la Mairie.



Nuisances sonores



Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral régit le bruit de voisinage. L'usage de matériel de jardinage

(tondeuse, débroussailleuse, souffleur thermique...), de bricolage et de tout appareil susceptible de gêner le voisinage n'est autorisé que :

- **Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30**
- **Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

Toutefois, il vous appartient d'entretenir votre matériel afin qu'il ne dépasse pas les normes en vigueur en termes de nuisances sonores et/ou polluantes.

Tri sélectif

Une fois tous les 15 jours le vendredi

Calendrier en ligne sur : www.frans.fr/entre-nous/collecte-des-dechets

À partir du mois de mars 2022, la collecte des emballages légers se fera uniquement dans des bacs à couvercles jaunes fournis par la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.

Les emballages devront être jetés en vrac dans le bac. Les sacs jaunes seront supprimés. Les points d'apport volontaire serviront uniquement pour le papier et le verre.

Une communication sur ce nouveau mode de collecte sera faite auprès des habitants en début d'année 2022.

RAPPEL

TRIER C'EST FACILE !

Je dépose en vrac dans ma poubelle jaune :

LES EMBALLAGES EN MÉTAL
Je les vide sans les laver



LES BOUTEILLES
ET FLACONS EN PLASTIQUE



LES BRIQUES ALIMENTAIRES
ET EMBALLAGES EN CARTON
Je les aplatis



TOUS LES PAPIERS
j'évite de les froisser



ET RIEN D'AUTRE !

STOP AUX LINGETTES dans les TOILETTES

À la demande du Syndicat des Eaux, veuillez à ne pas jeter vos lingettes dans les toilettes. Elles sont la première cause de bouchons dans les canalisations.

- Bouchent vos tuyaux
- Nécessitent des interventions coûteuses à la station d'épuration de Jassans-Riottier
- Polluent l'environnement



Déchetterie

Elle est située en Zone Artisanale du PARDY et est accessible aux franvernois à l'aide d'un badge fourni par la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule de type VP uniquement (pour les autres véhicules s'adresser directement à CCDSV pour la délivrance de ce badge Tél. 04 74 00 19 02).

NOUVEAU

Par année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, chaque usager titulaire d'un badge vert sera autorisé à 50 passages gratuits par an puis 15 € par passage facturé par la CCDSV.

HORAIRE D'HIVER - À partir du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h

Samedi non-stop de 9 h à 17 h

HORAIRE D'ÉTÉ - À partir du 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Samedi non-stop de 9 h à 18 h

Fermeture les dimanches et jours fériés.



Points d'apport volontaire

Parking vers l'école maternelle
Chemin de la Borne
Lieu-dit : Les Bruyères

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

La Recyclerie

La Recyclerie a pour objectif de collecter, valoriser et revendre une partie des déchets du territoire Dombes Val de Saône, ainsi que de sensibiliser à des comportements respectueux de l'environnement.

La Recyclerie est aussi un Atelier-Chantier d'Insertion, qui emploie et accompagne des publics éloignés du monde de l'emploi avec une double préoccupation territoriale :

- celle de la progression de personnes éloignées conjoncturellement ou structurellement de l'activité économique
- celle de l'action concrète, utile au territoire et à leurs habitants.

Il associe plusieurs partenaires de la vie sociale et économique locale dont les collectivités locales, d'autres structures d'insertion et des structures d'aide sociale.

La Recyclerie est installée 114 allée de Forquevaux à Trévoux.

Tél. 06 82 47 36 14 - Courriel : recyclerie@valhorizon.fr

> Les horaires du magasin sont :

- mercredi, vendredi : 14 h 00 à 18 h 00 ;
- samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00.

Vous pouvez venir déposer les affaires que vous ne voulez plus... ou bien déambuler dans le magasin et dénicher de la vaisselle, des livres, des vêtements ou un nouveau canapé !



A.C. PROPRETÉ
06 83 25 86 61
Immeubles et maisons
Remise en état après travaux
Vitrerie
413, rue Philippe Héron
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
acproprete69@gmail.com

dératisation / désinsectisation

SOS HYGIENE

120, impasse de la Tallebarde / 69460 Blacé / 06 80 30 23 43

www.deratisation-desinsectisation69.com

NOUVEAU

L'application mobile arrive !



Après l'utilisation de Maires & Citoyens® durant les 18 derniers mois, Frans se dote désormais de sa propre application mobile,

mais pourquoi ?

- Pour que l'information vienne à chacun grâce aux notifications
- Pour ne plus passer à côté d'une manifestation dans le village grâce à l'agenda
- Pour pouvoir signaler tout problème à votre mairie (voirie, éclairage, espaces verts ...)
- Pour avoir dans la poche toutes les informations utiles de la commune (services, commerces, associations, cantine ...)
- Pour être plus éco-responsables en utilisant moins de papier !

Pour retrouver l'application, tapez **FRANS** sur votre play store



À VOUS DE JOUER !

SOLUTIONS
des Mots croisés
"Les voies de Frans"

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
1	P	A	R	D	Y		E	T		C	I	M	E	T	I	E	R	E		W	E		P	A	S	
2		M	U	R	I	E	R	S		Q	U	A	I	S		C		T	I	C		G	A	R	E	
3	F		S	U		B	I	S		U		M		S		J	O	N	C	S		P		L	S	Y
4	R	V	E		R	I	V	E	L	I	N		B	E	C	O		O		O	D	E		U		E
5	E	E		P	E	T	A		I	N		O		A	N		I	F		O	U	E	D		T	
6	N	R		L	A		G	L	E	T	E	I	N	S		C	A	S	E		M	P		I	M	T
7	E	T		U		V	E	R	N	E	S		H	O		H	I	E	R		B	L	O	N	D	E
8	S		U		M	B	O		S	T		C	O	U	V	E	N	T			E	I	D	E	R	S
9		C	R	E	U	Z	A	T		B		M		O	R		I		H	S	E	E	S			
10	C	A	R	R	E	E	S		C	O	L	O	M	B	I	E	R	E		O		R	S		R	G
11	R	I		E	S		B	E	L	V	E	D	E	R	E		A	R	B	R	E	S		B	E	L
12	O	L		T		G		C		E	U	E		U		A	S	S	I	T		R	E	S	A	
13	I	L	S		T	A	C	O	T		T		L	Y	S		E		S	E		B	I	L	A	N
14	X	A	M		I	G		L	I	E	S		R	E	A	C		G		N	E	O		L		D
15		T		P	R	E	V	E	R	T		V	E	R	C	H	E	R	E	S		I	L	E		O
16	P	E	U		L		R	I	S	E		N		E		A	C	A	C	I	A	S		V	I	N
17	E	S		A		N	E	E		B	U	I	S	S	O	N		V	I	A		D	R	U	E	S
18	T		O	C		S	U	B	I	E		G	I		V	E		I		S	C	E	N	E		
19	I	N		N	E	S		X	O		F	O	U	R	V	I	E	R	E		E	T		C	M	
20	T	E		U		N	R		U	E		I	N	S	E	R	E	E		E		B	E	A		
21	P		M	A	R	R	O	N		E	R		F	E	E		V	E		S	O	R	B	I	E	R
22	O	V	E	S		O	Y	E		N		O	R	L		R	E		E	T	O	N	N	E		M
23	N	A	T	T	E		E		C	E	R	I	S	I	E	R	S		E		A	I	S		O	
24	T	M	R		M	A	R	C	H	A	N	D	E	S		E		O	U		O	N		S	O	N
25	P	O	Y	A	T		B	A	S	S	I	N		F	L	E	U	R	I		D		E	S	T	

Informations pratiques

Les informations importantes sont affichées sur le panneau lumineux et publiées sur le site internet de la commune : www.frans.fr

MAIRIE DE FRANS

Tél. 04 74 60 95 81 - Fax 04 74 09 82 41

mairiedefrans@frans.fr

Site internet : www.frans.fr

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : Fermé

Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

Samedi : Fermé

Un rendez-vous particulier peut être pris, il convient d'appeler le secrétariat.

École Juliette et Marcel MERLE :

Directrice M^{me} Marie-Laure PINEAU

Tél. école maternelle 04 74 60 85 62

Tél. école primaire 04 74 60 75 40

ce.00102451@ac-lyon.fr

Accueil périscolaire

Association Calulette et Sac de Billes

06 84 33 85 14

calulette.sacdebilles@orange.fr

<http://calulette-et-sac-de-billes.portail-defi.net>

Association Cantine Scolaire

09 54 79 56 03

cantedefrans.e-monsite.com

cantedefrans@gmail.com

Sou des écoles

soudesecolesfrans@gmail.com

 **Assistants maternelles** : liste consultable sur le site internet de la commune ou au secrétariat de mairie.

Cimetière

Horaire d'ouverture du cimetière du haut

Été : du 1^{er} avril au 1^{er} novembre – de 8 h 30 à 19 h

Hiver : du 2 novembre au 31 mars – de 8 h 30 à 17 h

Bibliothèque municipale

41 rue des Écoles - Tél. 04 74 07 06 86

frans@mediatheque-saone-vallee.fr

Ouverte les mardis et vendredis de 16 h 20 à 18 h 30

Vacances scolaires uniquement le vendredi (fermée pendant les vacances d'été (juillet/août) et de Noël).

www.espaceculturel-lapasserelle.fr

Conciliateur de justice

Site Internet : www.cdad-ain.fr - www.conciliateurs.fr

Gendarmerie

Jassans-Riottier - 194, rue du Collège

Tél. 04 37 55 50 00 – 17 ou 112

Trévoux - 240, rue des Frères Bacheville

Tél. 04 74 00 13 99

Centre d'Information et d'Orientation

CIO de Trévoux - 04 74 08 97 59

cio-trevoux@ac-lyon.fr



Secours

Pompiers : 18

Samu : 15

Centre Antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11

Enfants en danger : 119

Violences faites aux femmes : 3919



Transports Saônibus

Ligne Frans/Villefranche s/S :

transport à la demande 04 72 08 99 88

Appeler la veille de votre déplacement avant 18 h pour réserver un trajet

Horaires valables du 30 août 2021 au 26 août 2022

Départ La Halle : 07.00 / 08.00 / 14.00

Arrivée Villefranche s/S. – Gare TER : 07.16 / 08.16 / 14.16

Départ Villefranche s/S. Gare TER : 12.45 / 17.45 / 18.45

Arrivée La Halle : 13.01 / 18.01 / 19.01



SERVICES D'AIDE À DOMICILE ACTION SOCIALE

- **ADMR** Tél. 04 74 67 87 75 - Email : achaleins@fede01.admr.org
- **ADAPA** Tél. 04 74 45 59 66 - Email : contact@adapa01.com - www.adapa01.fr
- **VSDS** - Val de Saône Dombes Services - Tél. 04 74 00 35 17 – Email : contact@vsds.fr – www.vsds01-69.org
- **DOMI'DOM** Tél. 04 28 00 02 48
- **AIN DOMICILE SERVICES** Réseau adédom - Tél. 04 74 51 05 23
- **CLIC Dombes Saône** (Centre local d'information et de coordination gérontologique) - Tél. 04 74 98 39 29
- **Secours Catholique** Tél. 04 74 00 50 17
 - **Centre Départementale de la Solidarité** 77, rue du Cinier à Jassans-Riottier - Tél. 04 74 00 48 23



F R A N S

DOMBES SAÔNE VALLÉE

☎ 04 74 60 95 81
✉ mairiedefrans@frans.fr

